Tous ceux qui vraiment, de tout coeur, veulent voir fleurir la religion catholique et la société, défendues par le talent et la presse, que ceux-là protègent de leurs libéralités la fécondité de la presse chacun proportionnant ses largesses à sa fortune. Les soldats de la presse ont absolument besoin de ces secours, sans lesquels leurs travaux n'auraient que des fruits incertains et chétifs.

LEON XIII

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

C'est notre ardent désir que les fidèles s'abonnent aux journaux vraiment catholiques, et qu'ils les soutiennent de toutes façons, que le clergé les encourage et travaille à diffusion. Il n'y a peut-être pas, eure actuelle, de moyen plus efe de défendre la cité du bien que er, par notre confiance et nos urs opportuns, les journalistes oliques à repousser toutes les ques parties de la cité du mal.

1er Concile plénier de Québec.

(c) R. P. Provincial 9916—110e rue

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 23 mars, 1938 — NO. 52.

MGR R. DUPRAT, O.P. NOMME EVEQUE DE PRINCE-ALBERT

LA LOI DE CONSCRIPTION

Elle est périmée — Il n'a a pas lieu de présenter un bill pour abroger la loi de nouveau, décide le président Casgrain à Ottawa

OTTAWA.— En rendant jugement sur le point d'ordre soulevé par M. René Pelletier, député créditiste de Rivière-la-Paix, le président de la Chambre, M. Pierre Casgrain, a déclaré que la loi de la conscription de 1917 avait déjà été abrogée lors de l'adoption des Statuts Revisés du Canada. En adoptant les Statuts Revisés, on a abrogé cette loi, puisqu'il y est dit que la loi de la conscription est périmée. Il n'y a donc pas lieu de présenter un bill pour abroger la loi de nouveau.

CE QU'A COUTE LA COMMISSION ROWELL

$74,141.82 A VENIR JUSQU'AU 4 FEVRIER

OTTAWA.— A venir jusqu'au 4 février, la commission Rowell a coûté $74,141.82, d'après une réponse du secrétaire d'Etat, M. Fernand Rinfret, à M. Alex Edwards, conservateur de Waterloo-sud.

Le président de la commission. M. le juge N.-W. Rowell, reçoit $25 00 par jour; plus ses frals de transport. Les commissaires R.-A. Mackay, H.-F. Angus et Joseph Sirois reçoivent $25.00 par jour en plus de leurs frais de transport et de subsistance. Le commissaire John W. Dafoe ne reçoit que le rembour[illegible]sement de ses dépenses, M. Dafoe n'ayant voulu accepter aucune sorte de compensations.

Les avocats de la commission. MM. James Stewart et Louis Saint-Laurent, reçoivent $150.00 par jour. plus leurs frais de voyage.

La commission a déjà eu 69 employés, dont 7 ont démissionné. Le coût du personnel du secrétariat, des conseillers économiques, des sténographes, etc., etc., était de $46,565.19 le 4 février dernier.

La commission a siégé pendant [illegible] passé [illegible] jours et [illegible] nuits à voyager.

LES PRETS FEDERAUX POUR L'AMELIORATION DES MAISONS

MONTANT ET NOMBRE DE PRETS PAR PROVINCE

OTTAWA.— Entre le 1er mars 1937 et le 28 février 1938, le nombre total de prêts pour l'amélioration des maisons a été de 30,497 et le montant prêté s'élève à $11,979,-756.06 a déclaré le gouvernement, à la Chambre des communes, à une réponse de M. Coldwell, chef parlementaire de la C.C.F.

Voici comment le montant et le nombre des prêts se partagent par province:

	Nombre	Montant
Ile-du-P.-E ...	384	$ 101337.85
N.-Ecosse	2,451	758,445.74
N.-Brunswick	1,186	406,979.31
Québec	4,423	2,206,391.60
Ontario	13,762	5,448,892.07
Manitoba	2,050	780,697.70
Saskatchewan	770	270,012.30
Alberta	2,279	985,489.22
Col.-Britan. .	3,192	1,021,510.27

LES PRETS A L'ALBERTA ET A LA SASKATCHEWAN

OTTAWA.— Le gouvernement se propose d'offrir sa garantie aux prêts que les banques commerciales consentiront à l'Alberta et à la Saskatchewan. A ce propos, le ministre des finances, M. Charles Dunning, inscrit la résolution suivante aux procès verbaux de la Chambre:

"Résolu,

"Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi afin d'autoriser le gouvernement du Canada à garantir le principal et l'intérêt des prêts consentis par les banques à charte, et garantis par les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, respectivement pour l'achat de graines de semences et afin d'assister des cultivateurs d'autre façon dans leurs travaux d'ensemencement du printemps de 1938; les engagements du gouvernement du Canada au sujet de ces garanties ne devant pas dépasser une somme globale de $1,900,000 pour l'Alberta, et le $13,500,000 pour la Saskatchewan."

ELOGE DU PEUPLE BELGE PAR LE PAPE PIE XI

L'AMBASSADEUR DE BELGIQUE AU VATICAN

CITE DU VATICAN.— M. Bernard de Lescaille, le nouvel ambassadeur de Belgique auprès du Saint-Siège, a présenté ses lettres de créance à Sa Sainteté le Pape Pie XI. Le nouvel ambassadeur a insisté dans son allocution sur la fidélité de la Belgique à se conformer aux enseignements du catholicisme.

* * *

CITE VATICANE.— "Le peuple belge est fier de son glorieux passé au cours duquel il a résisté à un ennemi sans scrupules, risquant même son existence", a déclaré Sa Sainteté le Pape Pie XI, en acceptant les lettres de créance du nouvel ambassadeur belge, près le Saint-Siège, Bernard de l'Escaille. Le Pape a vanté le peuple de la Belgique pour "avoir combattu contre les forces cherchant à l'investir de partout et menaçant toute chose". Dans sa réponse au Saint-Père, l'ambassadeur belge a déclaré que la Belgique entendrait rester un "pays libre et indépendant" et déclara "qu'un jour, afin de respecter la parole donnée, il n'a pas hésité en face du danger, risquant par ce geste de disparaître en tant que peuple".

AU CONSISTOIRE SECRET

LE NOUVEL EVEQUE FUT PRIEUR DES DOMINICAINS A NOTRE-DAME-DE-GRACE JUSQU'A L'AN DERNIER — IL DEVIENT CHEF DU DIOCESE QU'IL ADMINISTRAIT

CITE DU VATICAN.— A l'issue du Consistoire secret tenu par Sa Sainteté Pie XI, l'on a annoncé officiellement l'élection du R. P. Réginald Duprat, O.P., comme évêque de Prince-Albert, Saskatchewan, en remplacement de S. E. Mgr Prud'homme, démissionnaire.

S. E. Mgr Duprat, O. P.

OTTAWA.— S. E. Mgr Réginald Duprat, évêque-élu de Prince-Albert, Saskatchewan, sera sacré dans la cathédrale de Prince-Albert, à une date qui sera fixée un peu plus tard. Mgr Duprat succède à S. E. Mgr Joseph Prud'homme, démissionnaire. Le nouvel évêque était administrateur apostolique du diocèse de Prince-Albert, depuis la démission de Mgr Prud'homme, il y a un an.

Mgr Duprat est né à Beauharnois, le 28 août 1877, de Louis Duprat, cultivateur, et de Rachel Lamarre. Il fit ses études au séminaire de Ste-Thérèse et au Séminaire de Montréal. Il fut élevé au sacerdoce, à [illegible]per-Lake, Etat de New-York, en 1904. Il entra chez les Dominicains à St-Hyacinthe en 1899 et prononça ses voeux en 1900. Il fut étudiant à Ottawa de 1900 à 1906 d'où il fut envoyé à St-Hyacinthe. De 1926 à 1929, Mgr Duprat fut prieur du couvent des Dominicains à Québec. En 1929 il fonda et devint premier prieur du couvent de Prince-Albert. Puis il passa quelques années à Montréal, au couvent de Notre-Dame de Grâce, poste qu'il quitta il y a un an pour devenir administrateur apostolique du diocèse de Prince-Albert dont il devient aujourd'hui l'évêque.



Le nouvel évêque de Prince-Albert

Le 16 du courant, une dépêche de la Cité Vaticane nous annonçait l'heureuse nouvelle de la nomination de Son Excellence Monseigneur Réginald Duprat, O. P. comme évêque de Prince-Albert.

Nous avons lieu de bénir le Seigneur et de remercier le Saint-Père de nous avoir envoyé l'homme que le clergé appelait de tous ses voeux . . . C'est que notre nouvel évêque est bien un peu de la famille diocésaine. Durant quelques années, comme fondateur et Prieur du Couvent des Dominicains de Prince-Albert, nous avions eu tant de fois l'occasion d'apprécier ses grandes qualités de coeur et d'esprit et cette délicatesse toute faite de fraternelle attention pour les prêtres du diocèse. Son séjour parmi nous, comme Administrateur Apostolique, a fini de le désigner au choix de tous les coeurs. Ce fut donc avec des transports de joie que tous nous avons accueilli la nouvelle de sa promotion comme notre évêque.

Digne fils de l'Ordre de St-Dominique, notre évêque joint à une haute culture et à une éminente piété tout un ensemble d'heureuses qualités qui le prédestinaient aux sublimes fonctions de l'épiscopat. Il nous apporte avec la science et la vertu, les fruits d'une longue expérience dans l'art si délicat et difficile du commandement, car il a passé une bonne partie de sa vie religieuse comme supérieur dans sa communauté La Providence l'a donc préparé de longue date à remplir efficacement la tâche onéreuse qui l'attend comme premier pasteur du diocèse.

Mgr H. Desmarais, P.A.

DEUX NOUVEAUX EVEQUES

PARIS.— L'Osservatore Romano publie la promotion de S. E. Mgr Rodié, évêque d'Ajaccio, au siège épiscopal d'Agen, et de M. le chanoine Liagre, du diocèse de Lille, à l'évêché de La Rochelle.

EVEQUE DE SAGINAW

ROME.— Sa Sainteté le Pape Pie XI a nommé Son Excellence Mgr William Murphy, évêque du nouveau diocèse de Saginaw, dans l'Etat du Michigan, Etats-Unis.

REMANIEMENT DES COMTES

52 membres à la prochaine assemblée législative — Elimination de huit comtés et formation de cinq nouveaux

SHAUNAVON DISPARAIT

REGINA.— Un bill, amendant la loi des élections et restreignant la députation à 52 membres, vient d'être adopté.

Le bill, piloté par le premier ministre, prévoit un ramaniement de la présente carte des comtés. Huit comtés seront remplacés par cinq.

Le nouveau comté de Torch River inclura le territoire des sièges de Melfort et Kinistino.

Après ce remaniement, les C.C.F. n'auront que quatre comtés, puisque celui de Shaunavon disparait.

Voici le noms des comtés qui seront éliminés: Bromhead, Francis, Pheasant Hills, Moose-Jaw County, Thunder Creek, Notukeu et Kerrobert. Deux de ces noms demeureront sur la carte électorale en raison de la fusion des circonscriptions.

Le comtés d'Athabaska est divisé par la moitié. Les nouveaux comtés porteront les noms de Cumberland et d'Athabaska. Ce dernier comprend la partie ouest du territoire et inclut la région de Goldfields.

Pas de changements dans les villes

Il n'y aura aucun changement dans la représentation des villes de Régina, de Moose Jaw et de Saskatoon. A l'exception de ces comtés, tous, sauf un, subiront des modifications, plus ou moins notables.

Le comté de Canington, que représente le premier ministre, ne subira aucune modification.

Le fait le plus saillant est la disparition de certains comtés du sud et la création de nouveaux dans le nord en raison des déplacements de la population.

Les nouveaux comtés porteront les noms suivants: Redberry, Canora, Saltcoats, Cumberland et Torch River, Kerrobert-Kindersley et Notukeu-Willow-Bunch. Autant que possible, chaque comté comptera environ 18,000 personnes. Toutefois, ce nombre ne s'appliquera pas aux villes.

Dans le cas de Shaunavon, la partie ouest est ajoutée au comté de Maple Creek et la partie est à celui de Gull Lake.

LES [illegible] SUPPLEMENTAIRES

Le premier ministre a déposé les estimés s[illegible] en Chambre. — Ils atteignent $39.927,097

REGINA.— M. W.-J. Patterson, premier ministre et trésorier provincial, a déposé en Chambre les estimés supplémentaires qui atteignent la somme de $39,927,097. C'est le plus haut montant depuis que la province existe.

Les dépenses nettes se chiffrent à $13,726,664.

Les deux items principaux des estimés sont les $15,135,000 pour le "secours direct" en 1937-1938 en outre de $3,943,000 pour la même fin en 1936-1937 et les $11,117,000 pour la réhabilitation de l'Agriculture. Les estimés comprennent les dépenses de trois périodes pour l'agricultures réparties ainsi: 1937-38: $11,117,000; 1936-37: $1,343,-757 et 1935-36: $450,000, ce qui fait un total de près de $13,000,000.

Les estimés pour les ressources naturelles, surtout pour la protection des forêts, se montent à $263,000.

La préparation du mémoire présenté à la Commission Rowell a coûté $15,000.

Les estimés contiennent un prêt de $106,000 à la Ligue antituberculeuse.

Les dépenses extraordinaires pour hospitalisation, et autres fins médicales, votées aux municipalités, se chiffrent à $821,000 couvrant la période de 1937-1938 avec une somme additionnelle de $103,800 pour l'année précédente.

Le coût de la mise en vigueur du plan pour aider la jeunesse est de $165,000.

Les frais de placement sur la ferme représentent $1,846,000.

Une somme de $211,000 est consacré au chauffage et ameublement des écoles pour l'année courante.

L'administration du bureau de colonisation dans le nord, une initiative d'assistance publique dirigée séparément, a coûté $995,500 dont $426,150 pour la période 1936-1937, et $5,000 pour l'année précédente. Ce qui fait un total de $565,600 dans l'année courante.

Dans les estimés supplémentaires pour les municipalités, les colons du nord reçoivent en plus $543,316, dont $367,000 en prêts.

Le gouvernement fédéral remboursera $26,200,432 à la province ce qui laissera une dette nette de $13,726,654.

A TRAVERS LE MONDE

LA "CORPORATION EPISCOPALE DE LA BAIE D'HUDSON"

OTTAWA.— S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., donne avis dans la *Gazette Officielle*, qu'il fera présenter au Parlement fédéral, au cours de la session actuelle, un bill incorporant la "Corporation épiscopale catholique romaine du vicariat de la Baie d'Hudson".

NOUVEAU DIOCESE

WASHINGTON.— Le nonce apostolique aux Etats-Unis vient d'annoncer la création d'un nouveau diocèse, à Saginaw, dans l'Etat de Michigan. C'est le cent douzième des Etats-Unis.

CARDINAL DECEDE

GENES.— Son Eminence le cardinal Dalmazio Minoretti, archevêque de Gênes, est décédé, à la suite d'une courte maladie. Mgr Minoretti, qui avait été élevé au cardinalat en 1929, était âgé de 76 ans.

Le Saint-Père lui a donné comme successeur le cardinal Pietro Boetto.

S. E. MGR FORBES

OTTAWA.— Son Excellence Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, célébrait vendredi dernier le jubilé d'or de son ordination sacerdotale. Il a officié à une messe pontificale dans la cathédrale où il a été intronisé archevêque il y a dix ans.

LES JUIFS D'AUTRICHE NE PEUVENT PLUS VOTER

VIENNE.— Le gouvernement annonce d'une part que les Juifs ne peuvent plus voter, d'autre part, que ce sera désormais à l'âge de 20 ans que l'Autrichien aura le droit de voter.

LES EXPLORATEURS RUSSES DE RETOUR

MOSCOU.— Les quatre explorateurs Soviets rescapés, le 19 février dernier, d'une banquise qui s'en allait à la dérive, dans l'océan Arctique, ont été acclamés comme des héros, à leur retour à Leningrad, à bord du brise-glace *Yermak*.

EN ALBERTA

UN CREDITISTE ELU A EDMONTON

EDMONTON.— A l'élection complémentaire de lundi dernier, rendue nécessaire par la mort du Dr Hall, député créditiste à la Chambre des Communes, le candidat créditiste, M. Kennedy, a remporté une majorité de près de 2000 voix sur le candidat libéral, M. Marshall. Quant au candidat conservateur, M. Cleverly, il n'a obtenu qu'un peu plus de 2,000 votes.

UNWIN RELACHE

EDMONTON.— Les créditistes ont en un autre motif de se réjouir lundi, lorsqu'un télégramme du Ministre de la Justice ordonnait la remise en liberté du whip du parti, M. Unwin, depuis quelques semaines à la prison de Fort Saskatchewan. Il devait y purger une sentence de 3 mois, après conviction pour libelle diffamatoire.

Quant à M. Powell, expert britannique, condamné en même temps que lui à 6 mois de prison, et pour le même motif, il n'en a pas été question dans ce télégramme.

L'APPEL DE L'ALBERTA AU CONSEIL PRIVE

OTTAWA.— La déclaration de M. William Aberhart à l'effet que la province de l'Alberta avait décidé d'en appeler des jugements de la Cour suprême sur les bills albertains, n'a causé aucune surprise dans les milieux fédéraux. Le premier ministre du Canada, M. Mackenzie King, en réponse à un télégramme de M. Aberhart, a même dit que le gouvernement ferait tout son possible pour hâter les procédures et qu'il était prêt à assumer les frais d'impression des comptes rendus des causes devant la Cour suprême.



LE "SEARLE GRAIN" ACQUIERT DE NOUVEAUX ELEVATEURS

La "Searle Grain Company Limited" annonce qu'elle a acheté les élévateurs de la "Standard Elevator Company Ltd." Les vingt-huit élévateurs sont situés principalement dans la région est et sud-est de la Saskatchewan.

Ces élévateurs seront dirigés de la même façon que ceux de la "Searle Grain".

La "Searle Grain" par l'entremise de 200 journaux renseigne les fermiers sur les récoltes, la pluie, les marchés, les prix du grain, les facteurs de la hausse et de la baisse...

* * *

Facteurs de a hausse et de la baisse

Les facteurs suivants ont provoqué la hausse.

1.— La crainte de la guerre en Europe.

2.— Les achats de blé australien par l'Espagne.

3.— Récolte probable de riz dans les Philippines.

4.— Manque de pluie en Australie.

5.— Petite récolte de maïs en Argentine.

6.— Tempête de poussière dans le sud-ouest américain.

7.— Baisse du franc français.

* * *

Les facteurs suivants ont provoqué la baisse:

1.— Temps favorable en France et en Italie.

2.— Abondante récolte d'olives en Espagne.

3.— Pluie en Argentine.

4.— Bonne apparence du blé du printemps en Italie.

5.— Semailles en Russie— Bonnes conditions des grains d'hiver.

6.— Abondante récolte de lin dans l'Inde.

———:::———

LE MARCHE

Les grains

WINNIPEG, 21 MARS

Blé— No. 1 Nor. 134 5-8; No. 2 Nor. 130 1-8; No. 3 Nor. 111 7-8; No. 4 Nor. 101 5-8; No. 5, 86 5-8; No. 6, 77 55-8; fourrage 67 5-8; No. 1 Garnet 111 5-8; No. 2 Garnet 107 7-8; No. 1 A.R.W. 100 5-8; No. 4 spécial 94 1-8; No. 5 spécial 83 5-8; No. 6 spécial 74 5-8; voie 133 5-8; criblures $3 la tonne.

Avoine— No. 2 CW 52 3-4; No. 3 CW 49 1-4; Ex. 1 fourrage 49 3-4; No. 1 fourrage 46 3-4; No. 2 fourrage 41 3-4; No. 3 fourrage 38 3-4; voie 50 3-4.

Orge— Maltages: 6 et 2 rangées Ex. 3 CW 60 3-4; Autres: No. 3 CW 57 3-4; No. 4 CW 56 3-4; No. 5 CW 55 3-4; No. 6 CW 54 3-4; voie 61 1-4.

Lin— No. 1 CW et voie 163 1-2; No. 2 CW 159 1-2; No. 3 CW 137 1-2; No. 4 CW 132 1-2.

Seigle— No. 2 CW 70 1-4.

* * *

PRINCE-ALBERT, 21 MARS

Blé— No. 1 Nor. 112 1-2; No. 2 Nor. 107 1-2; No. 3 Nor. 90; No. 4 Nor. 79 1-2; No. 5, 64 1-2; No. 6, 55 1-2; fourrage 45 1-2. Garnet: 1 CW 89 1-2; No. 2 CW 86.

Avoine— No. 2 CW 40; No. 3 CW 36 1-2; Ex. 1 fourrage 37; No. 1 fourrage 34; No. 2 fourrage 29; No. 3 fourrage 26.

Orge— No. 3 CW 41; No. 4 CW 40; No. 5 CW 39; No. 6 CW 38; No. 3 Ex. CW 6 rangées 45; 2 rangées 45.

———:::———

Les bestiaux

Reçus: 650 bêtes à cornes, 600 veaux, 750 porcs, 15 moutons.

Bouvillons de choix $5.25 à $5.50; bons $4.75 à $5; medium $4 à $4.50; communs $3 à $3.50; génisses de choix $5 à $5.25; veaux engraissés $6 à $6.50.

Veaux, bons et choix $6.50 à $7.50; communs et medium $3 à $6.

Bacons $9.75; pesants $9.25; légers $8.75 à $9.85; truies $7 à $7.50.

Bons agneaux $8 à $8.50.

* * *

PRINCE-ALBERT, 21 MARS

Reçus [illegible] Pas de marché établi pour les bêtes à cornes. Porcs fermes. Bacons $9.50; bonnes truies $7.25; $1[illegible] pour B1.

———:::———

Le change

A Montréal: la livre 4.99; le dollar américain 1.00 9-16; le franc 3.06 1-2.

A New-York: la livre 4.96 1-8; le dollar canadien .99 7-8, le franc 3.05.

En or: le livre 12s, 1d; le dollar américain 5[illegible].39 sous; le dollar canadien 59.3[illegible] sous.

———:::———

Entrefilets

Pendant la période allant de 1929 à 1936 les Canadiens ont mangé 106,000 tonnes d'arachides, connues également sous le nom de "Pistaches de terre," ou de "Cacahuètes"; le nom anglais est "Peanuts". En 1936, la quantité d'arachides importées était de 15,000 tonnes; elle était à peu près la même en 1935, tandis qu'en 1934 elle était de 17,000 tonnes. Les arachides sont employées pour la nourriture de l'homme, pour l'alimentation des bestiaux [illegible] de [illegible] pour fins culinaires et industrielles; le tourteau, qui résulte de l'extraction de l'huile, est employé pour l'alimentation des bestiaux et comme engrais pour la terre. Le plus gros des arachides entrant dans le commerce mondial est converti en huile. Le Canada importe une petite quantité d'huile d'arachide pour le savon et les conserves de poissons. L'arachide se cultive principalement dans l'Inde et en Chine.

* * *

L'huile de sésame est une source importante d'huile comestible dans les pays de production, où elle est aussi employée comme produit alimentaire. L'Inde et la Chine produisent plus des neuf dixièmes de la quantité totale d'huile de sésame. Le reste est produit dans le Soudan anglo-égyptien, la Turquie, le Mexique, la Grèce et l'Union soviétique. Il s'importe une petite quantité d'huile de graine de sésame au Canada pour fins industrielles.

* * *

Avant la guerre civile l'Espagne fournissait de l'huile d'olive au Canada; aujourd'hui le Canada s'approvisionne principalement en France (12,000 quintaux en en 1936) et en Italie (4,000 quintaux). Le commerce mondial d'huile a diminué en ces dernières années.

* * *

Le Canada importe de l'huile de palmier, principalement pour la fabrication du savon. Les évaluations provisoires en 1936 étaient fixées à 22,000 tonnes; cette quantité comprenait un peu d'huile de graine de palmier. Il s'extrait, en effet, deux sortes d'huile du fruit du palmier — l'huile de palmier, extraite du péricarpe charnu, dans les pays de production, et l'huile de graine de palmier qui, en général, est extraite de la graine du palmier dans les pays importateurs. Le palmier est employé principalement dans la fabrication des savons et des bougies, comme dissolvant dans l'étamage et en moindre quantité pour la fabrication de la margarine. L'huile de graine de palmier, qui est semblable à l'huile de la noix de coco, est très employée pour la fabrication du savon ainsi que pour la margarine. La fabrication de la margarine, comme succédané du beurre, est illégale au Canada.

* * *

Il est évident que tous les exportateurs canadiens de volailles mortes s'efforcent de leur mieux de suivre les recommandations des Services d'aviculture du Ministère fédéral de l'Agriculture et d'améliorer leurs emballages de poulets destinés à l'exportation. S'ils persévèrent dans cette voie nous finirons par atteindre le but vers lequel tendent nos efforts, dit M. W.-A. Wilson, Commissaire du commerce des produits animaux au Canada, dans une lettre que le Ministère a reçue de Londres, Angleterre, dernièrement.

RADIO

Une ligue de radio

Une ligue franco-canadienne de la radio vient d'être fondée à Québec par M. Maurice Brodeur.

SON OBJECTIF

QUEBEC.— Une ligue franco-canadienne de la radio sera bientôt en activité, à Québec. L'organisation du directorat est terminée. Les membres-fondateurs se réuniront dans quelques jours pour se mettre à la tâche qu'ils se proposent d'ac[illegible] de cette ligue, tels qu'élaborés par son fondateur:

Objectif de la Ligue dans le domaine de la Radio:

1—Voir à ce que la composition des programmes soit de nature à rehausser sans cesse le niveau culturel et moral de la nationalité franco-canadienne;

2—Voir à ce que la composition des programmes soit marquée du chachet de la mesure, du bon goût et de la distinction: qualités essentielles de la race française;

3—Voir à ce que le bon langage et la bonne diction soient le caractère distinctif des programmes et de la publicité de langue française, en vue de maintenir le bon renom et le prestige des Franco-canadiens;

4— Voir à conserver la tradition des vieilles chansons du terroir;

5—Voir à améliorer, à développer et à répandre le bon théâtre de chez nous;

6—Voir à faire connaître davantage les oeuvres musicales et théâtrales des compositeurs et des auteurs franco-canadiens;

7— Voir à mettre en vedette et encourager les talents artistiques des Franco-canadiens;

8—Recevoir les suggestions du public radiophile en vue de corriger et d'embellir la composition des programmes, relativement à la diction, au langage, au théâtre et à la musique;

9— Donner des conférences et des causeries de vulgarisation [illegible] hie, de la radiophonie et de la radiotélévision;

10—Renseigner le public, par les postes émetteurs et la presse, sur les questions particulières et générales de la Radio;

11—Voir à conserver, à protéger et à étendre les avantages, les droits et les privilèges, acquis et à acquérir, au bénéfice des Franco-canadiens;

12—D'inviter les Franco-canadiens à encourager et à appuyer ladite Ligue dans ses activités, suivant l'exposé ci-dessus.

Maurice Brodeur,
fondateur de la Ligue
franco-canadienne de la Radio.

———:::———

LES PERMIS DE RADIO

OTTAWA.— Le sous-ministre des Transports, le colonel V.-I. Smart, a annoncé officiellement qu'à partir du 1er avril le prix des permis de radio serait de $2.50. On fera exception toutefois pour les appareils de radio à piles sèches; pour ces appareils, le prix des permis restera à $2.00. On fait remarquer que l'on devra se procurer un permis pour chaque appareil de radio.

Chronique SPORTIVE

LIGUE NATIONALE

Jeudi, 17 mars

Canadiens 6 — Maroons 3
(Les Canadiens remportent la coupe Kennedy).
Toronto 7 — Détroit 2
Américains 3 — Rangers 5

* * *

Samedi, 19 mars

Rangers 1 — Canadiens 1
Américains 5 — Toronto 8

* * *

Dimanche, 20 mars

Toronto 2 — Américains 4
Rangers 3 — Détroit 4
Chicago 1 — Boston 6

———:::———

Position des équipes

FINALE

SECTION CANADIENNE

	J.	G.	P.	N.	Pts
Toronto	48	24	15	9	57
Américains ..	48	19	18	11	49
Canadiens ..	48	18	17	13	49
Maroons ...	48	12	30	6	30

SECTION AMERICAINE

Boston	48	30	11	7	67
Rangers	48	27	15	6	60
Chicago	48	14	25	9	37
Détroit	48	12	25	11	35

———:::———

Les meilleurs compteurs

(A la fin de la série régulière)

	B	P	Pts
Drillon, Toronto	26	26	52
Apps, Toronto	21	29	50
Thompson, Chicago ...	22	22	44
Mantha, Canadiens	23	19	42
Dillon, Rangers	21	18	39
Cowley, Boston	17	22	39
Schriner, Américains ..	21	17	38
Thoms, Toronto	14	23	37
C. Smith ,Rangers	14	23	37
Stewart, Américains ..	19	17	36
N. Colville, Rangers ..	17	19	36
Shibicky, Rangers ...	17	18	35
Haynes, Canadiens ..	13	22	35

———:::———

Série éliminatoire

Mardi, 22 mars

Série B — (2 dans 3)
Rangers 1 — Américains 2
(Après 21 minutes de temps supplémentaire)

* * *

Série C — (2 dans 3)
Chicago 4 — Canadiens 6

———:::———

CHAMPIONNAT DE LA SASKATCHEWAN

Lundi, 14 mars

Moose Jaw 2 — Flon Flon 4

* * *

Mercredi, 16 mars

Flin Flon 0 — Moose Jaw 5

* * *

Vendredi, 18 mars

Flin Flon 4 — Moose Jaw 4
(Après 3 périodes supplémentaires)

* * *

Lundi, 21 mars

Flin Flon 8 — Moose Jaw 6
(Les Flin Flon sont champions de la Saskatchewan).

SOMMAIRE DES FINALES

Flin Flon ...	4	2	1	1	5
Moose Jaw ..	4	1	2	1	3

CONGRES INTERNATIONAL DE LA PRESSE CATHOLIQUE

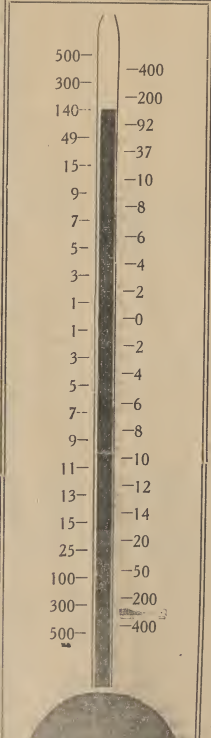
VIENNE.— Le Congrès international de la presse catholique aura lieu à Vienne (Autriche) vers la fin du mois de mai. Les congressistes siégeront dans le palais de la Chambre corporative de la presse autrichienne; ils seront reçus par Son Em. le cardinal-prince-archevêque Innitzer et par le chancelier Schuschnigg. Lors du congrès, la bibliothèque nationale et la galerie Albertina organiseront des expositions spéciales. Les questions traitées au congrès seront: La réorganisation du Bureau international et l'établissement d'une colaboration entre les journaux catholiques du monde, surtout au sujet du film et de la T. S. F. Ce congrès promet de devenir une des plus importantes manifestations dans le domaine de la presse. Le comité local siège à Vienne: VIII Strozzigasse 8 (président, M. Funder, conseiller d'Etat et rédacteur en chef du journal catholique *Reichspost*).

———:::———

"UNE FARCE MACABRE"

PARIS. — Dégoûté des procès de Moscou, qu'il qualifie de "farce macabre", Charles Rappoport, un des chefs du parti communiste français, a démissionné comme membre du parti. Rappoport fut un des fondateur du parti communiste en France.

Objectif de 100%



Les suivants ont pour objectif d'abonner 100% de la population française.

ST-VICTOR
RADVILLE
SOURIS VALLEY
ZENON PARK
PRUD'HOMME
SCOUT LAKE
AUBURNTON
ALBERTVILLE
MONTMARTRE
BELLEGARDE
SHELL RIVER
ALIDA
ASSINIBOIA
CANTAL
CODERRE
FRY'S
VONDA
ELDRED
BOUTIN
ST-FRONT
ANTLER
PASCAL
ORMEAUX

Les suivants ont atteint 100% St-Hubert Mission, Whitewood, Inchkeith, Langbank, Beynes.

●

Il nous reste encore 653 abonnements à renouveler.

●

Les suivants ont déjà renouvelé presque entièrement: Wauchope, Arborfield, Lebret, Prince - Albert, Tisdale, St - Front, Lac-Pelletier, North Battleford, Meskanaw, Leoville, Edam, Jack-Fish, Meota, Vawn, Paradise Hill, St-Hippolyte, Shaunavon, Wolseley, Spiritwood, St-Louis, Storthoaks, Celtic, Pascal, Coderre, Albertville, Montmartre, Willow-Bunch Richard, Frys, Bellegarde, Sedley, Meadow Lake.

●

D'autres commencent la campagne:
Radville Antler, Redvers, Cantal, St-Denis, Meyronne, Sandall, Le Pas, Laflèche, Neptune. Duck-Lake, Domrémy, Zenon-Park, St-Brieux. St-Victor, Bellevue, Delmas, Vonda, Dollard, Debden, Mattes, Park Valley, Rosetown, Saskatoon, Assiniboia, Marcelin.

●

Prud'homme, Crystal-Spring, Bonne Madone, Beanval, Big River, Lac Vert, Périgord, Ile-à-la-Crosse, Mervin, Fife Lake, Batoche, Kennedy, Laventure, Makwa, Lac Pelletier, Boutin, Shell River, Ormeaux, Eldred, White-Star, Battleford, Lestock, Cut Knife, Quill Lake, Twin Valley, Scout Lake, Aubrunton, Manor, Alida, Biggar, Cocherie, n'ont plus qu'à recueillir de nouveaux abonnés.

●

Nouveaux abonnés de Eldred (4), Ormeaux (3). Boutin (4), Pascal (3), Shell River (1), St-Brieux (1) et 10 renouvellements.



Siège Social
Montréal





Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée, A PRINCE-ALBERT, SASK.

Rédacteur: J. VALOIS, o.m.i. Assistant-rédacteur: G. CREPEAU, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

"Beaucoup de bruit pour rien"

La soi-disant "Loi du Cadenas" de la province de Québec a provoqué, et continue de provoquer des commentaires plus saugrenus les uns que les autres.

On a même demandé à Otttawa de la désavouer, et le gouvernement fédéral, par la bouche du Ministre de la Justice, a promis d'étudier la question. M. Lapointe vient même de convoquer à Ottawa un membre du gouvernement de Québec, pour discuter avec les représentants de la Ligue des Droits des Citoyens Canadiens.

Que résultera-t-il de cette discussion, ainsi que de l'enquête que mènera le gouvernement fédéral? Dans l'état où sont les esprits, il est assez difficile de le prévoir. Nous voulons croire cependant que le bon sens triomphera pour une fois des fausses représentations de ceux qui se déclarent les adversaires de la loi en question.

Essayons de crever les bulles de savon que sont leurs arguments.

* * *

Et, tout d'abord, disons-le tout net, la "Loi du Cadenas" n'existe pas! La loi dont il s'agit ici porte, dans les statuts de la province de Québec, le nom de "Loi concernant la propagande communiste". Ce qui n'est pas du tout la même chose. Mais les communistes l'ont étiquettée de façon à la rendre odieuse devant l'opinion publique, qui se laisse si facilement tromper par des termes ronflants ou équivoques.

Le véritable sens de la loi, ce n'est donc pas d'apposer des cadenas sur les portes de certaines maisons, mais uniquement:

1 -- De rendre illégal l'usage fait ou permis d'un domicile quelconque dans la province pour propager le communisme ou le bolchevisme de quelque façon que ce soit (Art. 3);

2 -- De rendre illégales l'impression, la publication, ou la distribution de tout journal, périodique, pamphlet, circulaire, document ou écrit quelconque propageant ou tendant à propager le communisme ou le bolchevisme (Art. 12).

Voilà qui est clair. Le procureur-général, cela va de soi, a le droit de fermer, pour un an, toute maison, après une preuve suffisante de contravention à l'art. 3 de la loi.

Tout Juge de la Cour Suprême a le pouvoir de reviser, de suspendre et de canceller cet ordre du procureur-général: de telle sorte que les citoyens paisibles n'ont rien à craindre de l'application de la loi. Et ceux qui critiquent la loi ne font qu'effrayer les ignorants lorsqu'ils déclarent que n'importe quel domicile peut être cadenassé sans raison plausible par le procureur-général.

* * *

D'aucuns ont prétendu — cela s'est même dit en pleine Chambre des Communes — que la police provinciale de Québec avait saisi indistinctement toutes sortes de publications, dont les romans de Dickens, et autres oeuvres aussi inoffensives que celles-là; et que, par conséquent, la loi allait manifestement trop loin.

Avant de donner innocemment dans le panneau, écoutons la réponse d'un témoin oculaire, qui a vu les publications saisies, et a pu se rendre compte de leur contenu:

"J'ai examiné, déclare M. G.-A. Coughlin, une grande quantité de littérature saisie en vertu de la loi; et je puis assurer à mes auditeurs qu'il ne s'agissait pas des oeuvres de Dickens ou de biographies de grands hommes, tels que le leader des C.C.F., M. Woodsworth. Non; il s'agissait des principales oeuvres révolutionnaires de Marx, Engels, Lénine, Staline et autres de même acabit, de livres, pamphlets, circulaires, magazines et affiches ayant pour but d'inculquer les principes fondamentaux du communisme, du matérialisme doctrinal, de l'athéisme, de la lutte des classes, d'exalter la révolution comme un moyen légitime d'atteindre les buts du communisme".

"Plusieurs de ces ouvrages contiennent des attaques directes contre la religion. Quelques-uns des livres saisis sont les manuels employés dans les écoles communistes de Montréal, publiés à Moscou par le gouvernement Soviet. Ces manuels exaltent les principes de la révolution russe, montrent la Russie comme un pays modèle, et déprécient le Canada".

"Cela nous amène à nous demander si nous sommes dans la province de Québec pour former des jeunes communistes ou des jeunes Canadiens? Québec a répondu catégoriquement qu'elle entend former des Canadiens!"

Faut-il l'en blâmer . . .

* * *

On a dit que la police pouvait vous arrêter sur la rue et vous enlever le volume du "Capital" de Karl Marx que vous tenez à la main; ou encore, que la bibliothèque de l'Université McGill pouvait être fermée, parce qu'elle contient des copies du "Capital" de Marx ou de l'"Utopie" de More; ou enfin, que l'on pouvait cadenasser la porte d'un individu pris à lire la "Théorie et pratique du socialisme" de Strachey!

Autant de bêtises, de non-sens! La loi n'empêche personne de posséder ou de lire des ouvrages communistes, elle tend tout simplement à défendre leur impression, leur publication et leur distribution.

Et le cadenas ne peut être apposé que sur les maisons dont on fait usage pour fins de propagande.

* * *

Que n'a-t-on pas dit de la "liberté de parole" en rapport avec cette loi? Cependant, la loi ne va en aucune façon à son encontre. Il ne s'agit que de s'entendre sur le sens à donner à cette expression: liberté de parole. Nous l'avons expliquée déjà.

Ajoutons que ceux qui disent que la liberté de parole a été entravée par la loi du cadenas le démontrent d'une façon plutôt contradictoire, en vociférant cette affirmation dans des assemblées tumultueuses que nul ne songe à interrompre . . .

Et puis, donnons ce témoignage de Strachey dans "Théorie et pratique du socialisme", pour comprendre ce que sera la liberté de parole dans un Canada communiste:

"Il faut, déclare cet auteur, que nous nous mettions bien en face d'un fait, à savoir que, pour un temps plus ou moins long, les ouvriers anglais ou américains seront forcés de restreindre les libertés civiles des classes qu'ils auront dépossédées, et dans une mesure qui paraîtra outrageante!"

Que demander de plus nous édifier sur cet argument de la liberté de parole? De même que la loi qui impose la peine de mort à un meurtrier peut être justement qualifiée de "Loi pour préserver a vie", ainsi, la loi de Québec défendant la propagande communiste, est, à proprement parler, une "Loi pour préserver la liberté de parole".

* * *

On s'est basé sur le fait que la Cour Suprême avait déclaré invalide la loi par laquelle le gouvernement de l'Alberta voulait imposer des restrictions à la liberté de la Presse, pour réclamer le désaveu de la loi du cadenas qui, elle aussi, "enfreint les droits des citoyens Canadiens".

Qu'on se donne la peine de relire le verdict de la Cour Suprême. Il y est dit que la liberté de la Presse est nécessaire au bon fonctionnement des institutions parlementaires, mais aussi que la liberté d'opinion et de discussion doit être accordée dans les limites seulement tracées par le code criminel et la loi commune.

Il y a donc des limites à la liberté de parole, même dans la démocratie! Ces limites, le verdict de la Cour Suprême les précise davantage: "Le droit de discussion publique est sujet à des restrictions légales, basées sur la décence et l'ordre public, ou conçues en vue de protéger les intérêts privés ou publics, par exemple, en ce qui concerne les lois de diffamation et de sédition".

Que le communisme soit une école de sédition, disons le mot, de révolution sociale et même sanglante, cela est évident pour quiconque en connait le premier mot. Ce qui se passe en Russie, et c'est cela qu'il rêve d'établir aussi au Canada et partout où il tente de s'implanter, est plus que suffisant pour convaincre les plus rebelles à toute conviction.

"Les communistes du Canada réclament la liberté au nom de laquelle ils ont tué des millions de leurs compatriotes en Russie; eh bien! nous ne devrions leur accorder que la liberté qu'eux-mêmes accordent aux autres dans leur propre pays."

Ce remède est certes trop violent, mais, en tout cas, le fait que des gens bien pensants le réclament justifie amplement la mesure passée par le gouvernement de Québec.

* * *

Et, nous le répétons en terminant, nous espérons fortement qu'Ottawa aura assez de bon sens pour ne pas faire le jeu des communistes en désavouant la loi qui prohibe la propagande communiste et bolcheviste dans Québec.

Au contraire, il devrait prendre la même initiative pour tout le Dominion, et les honnêtes gens lui en sauraient gré!

Georges CREPEAU, O.M.I.

SON EXC. MGR DUPRAT, O.P.

Clergé et fidèles ont reçu avec une joie bien profonde la nouvelle de l'élévation de Mgr Réginald Duprat, O.P., à la haute dignité de l'épiscopat.

Mgr Duprat n'est pas un inconnu dans le diocèse de Prince-Albert. Durant son stage comme prieur du Couvent des Révérends Pères Dominicains en cette ville, l'évêque-élu sut gagner, par ses qualités de coeur et d'esprit, l'admiration de tous les prêtres qui eurent l'occasion de le connaître.

Les fidèles de plusieurs paroisses du diocèse gardent un souvenir ému des retraites de l'éminent prédicateur à la voix sympathique et à la doctrine claire et solide.

Depuis un an, prêtres et laïques, par un contact plus intime, ont été en mesure d'apprécier davantage les qualités et les vertus du pasteur que vient de leur donner le Saint-Père. De fait, comme administrateur, Mgr Duprat a fait preuve de beaucoup de sagesse et de beaucoup de dévouement à la cause de l'Eglise; il a fait montre d'un grand zèle pour le bien des âmes. Il s'est vite mis au courant de tous les problèmes qui confrontent les diverses populations catholiques; il connait déjà leurs besoins. Comme saint Paul, il se fera tout à tous. Les fidèles, quelle que soit leur race, sont assurés de toujours trouver en lui un Père plein de charité et de sollicitude, qui saura compatir à leurs souffrances et les aider dans leurs difficultés.

Nos organisations françaises auront en lui un ami sincère et un conseiller très prudent. "Le Patriote" a depuis longtemps éprouvé la haute et bienveillante sympathie du nouvel évêque de Prince-Albert.

Dans ces sentiments, nous prions Son Excellence d'accepter en notre nom et au nom de tous nos lecteurs du diocèse l'expression de nos hommages et de nos voeux sincères de long et fructueux apostolat, et l'assurance très respectueuse de notre entier dévouement et de nos prières.



L'Autriche catholique

Ce que disent le cardinal Verdier et la "Croix" de Paris

PARIS.— Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, se fit l'interprète, dans une déclaration faite à un représentant de l'agence *Havas*, des sentiments que la crise internationale et la crise française inspirent au monde catholique de France: "Notre devoir en cette heure tragique est de dire toute notre sympathie émue et profonde pour l'Autriche catholique. Peut-être si la France était plus prospère et plus forte pourrait-elle empêcher de si triste évènements. Aussi ne puis-je que faire le voeu que notre chef du pays trouve dans l'union de tous les bons Français le secret de son prestige et de sa force et le moyen de secourir tous les opprimés".

D'autre part, la *Croix*, qui imprime en manchette les dernières paroles de Schuschnigg, "Nous cédons à la force; que Dieu protège l'Autriche", se fait l'écho de l'émotion du Vatican: "Les rapports entre l'Autriche et le Saint Siège étaient trop étroits pour que l'inquiétude la plus vive ne soit pas ressentie concernant l'avenir de ce pays. On ne se cache pas que l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes dont les tendances antichrétiennes n'ont cessé d'être affichées, n'est pas de nature à inspirer la confiance pour la vie religieuse de l'Autriche catholique où l'épiscopat et tous les catholiques sans exception s'étaient proclamés nettement partisans de l'indépendance absolue du pays. On constate, d'autre part, que la violence, lorsqu'elle s'installe dans les rapports internationaux, ne peut qu'être considérée comme une grave menace pour la civilisation elle-même".

Le sort des catholiques autrichiens

Actes de violence contre les catholiques autrichiens. — Reprise de la politique nazie antichrétienne. — Des doutes

L'"OSSERVATORE ROMANO"

CITE VATICANE.— Par l'entremise de son organe officieux, l'"Osservatore Romano", le Vatican prie, l'Allemagne d'épargner aux quelque 6,000,000 de catholiques autrichiens la persécution religieuse nazie "qui terrifie et agite des millions de catholiques allemands".

Affirmant que les actes des nazis contre l'Eglise autrichienne ont déjà "jeté un voile de deuil", l'Osservatore Romano demande:

"Le peuple autrichien, dont les glorieuses traditions sont catholiques, sera-t-il épargné?

"Nous nous demandons si cette persécution, inspirée par une doctrine et un mouvement qui agitent et inquiètent des millions de catholiques en Allemagne, s'arrêtera à l'ancienne frontière ou la franchira en même temps que l'idéologie nationale-socialiste avec son programme totalitarien et unitarien.

"Puisse le Tout-Puissant faire en sorte que 6,000,000 de catholiques, qui, grâce à un fait maintenant accompli, sont devenus partie de la communauté nationale allemande, voient les signes d'une véritable pacification religieuse telle que celle prévue par les principales clauses du concordat existant (entre l'Allemagne et le Vatican, signé en 1933.)

"L'Eglise-mère et les catholiques du monde entier seront heureux, parce que la charité chrétienne sait comment oublier les événements pénibles pourvu que la paix spirituelle soit restaurée. Mais est-il légitime d'espérer en cette paix devant des manifestations totalement différentes?

"Le siège de l'archevêque a été visité à Salzbourg, le bureau central de l'Action catholique autrichienne a été fouillé et fermé, et d'autres sous-bureaux ont été visités, ce qui jette un voile de deuil dès le début sur le nouvel ordre de choses.

"Puissent les voeux de tous les partisans sincères de la paix et du programme spirituel se réaliser le plus tôt possible."

:::

Tribune libre

A propos de "Monsieur Morice"

L'auteur du savant article sur Le Pas se froisse et s'indigne de se voir traiter de Monsieur Morice par un certain M. Montaig. Certes, il en a le droit. Peut-on être ignoré du public quand on appartient comme lui à tant de sociétés savantes; Société Philologique de Paris, Société de Géographie de Neuchâtel en Suisse, Société d'Histoire Naturelle de Colombie-Britannique, Association Artistique, Historique et Scientifique de Vancouver, Société Historique de Saint-Boniface, etc., etc. Cependant en agissant ainsi ne lui rend-on pas la monnaie de sa pièce? Le lecteur qui a parcouru attentivement son étude sur la Race Métisse dans la Revue de l'Université d'Ottawa, n'a pas été sans remarquer plusieurs citations d'un article écrit pour le Patriote de l'Ouest par J. Le Chevalier qui, remarque le P. Morice,"est un *homme* que parait bien renseigné" (Vol VII, p. 365) et "qui, si je ne me trompe, est un homme du Lac Canard" (Vol. VIII p. 100). "Ce *Monsieur* est apparemment bien informé". (Vol VIII, p. 474). Si l'éminent auteur avait voulu bien ajuster ses bésicles, il aurait lu à la fin de la signature de "ce *Monsieur*" les trois lettres magiques O.M.I. dont il doit connaitre lui-même la signification puisqu'il s'en sert journellement.

Si, de plus, il avait poussé la curiosité jusqu'à feuilleter un petit livre intitulé; Etat Général du Personnel de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, il aurait appris que "l'Homme du Lac Canard" était un missionnaire Oblat et un prêtre comme lui-même et, par suite, il ne lui aurait certainement pas refusé le titre de Révérend Père qu'il réclame aujourd'hui pour sa personne.

Morale: Ne faites pas à autrui ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse à vous-même.

Caritas.

:::

Au Comité permanent

L'Exécutif du Comité Permanent des Congrès de la Langue française en Amérique a tenu sa deuxième réunion à Québec le 9 mars dernier. Les membres de l'Exécutif ont pris connaissance du travail accompli par le Secrétariat depuis la session de février. Ils ont réglé certaines questions de régie interne et pris quelques initiatives de portée immédiate sur le terrain national.

L'Exécutif s'est employé particulièrement à mettre au point deux rouages très importants dans le mécanisme du Comité Permanent: les Commissions et les Comités Régionaux. Nous aurons l'occasion de faire connaître bientôt les noms des membres de ces Commissions, les noms de certains Comités Régionaux ainsi que le travail précis qui incombe à chacun de ces groupements d'action nationale. Le présent communiqué veut surtout mettre en relief le rôle assigné à chacun des organismes du Comité Permanent: Comité Permanent, Exécutif, Secrétariat, Commissions et Comités Régionaux.

Le Comité Permanent est composé, comme on le sait, de 26 membres représentant nos principales sociétés nationales du Canada et des Etats-Unis, ainsi que les trois Universités de Québec, Montréal et Ottawa. Ce Comité se réunit en septembre ou octobre. Il prend connaissance du travail fait à date et trace un programme général d'action pour l'année. Enfin, il élit un Bureau de onze membres qui est chargé de l'adaptation aux circonstances et de la mise à exécution du programme tracé à la session annuelle du Comité.

Le Bureau siège chaque mois. Il contrôle le travail du Secrétariat, des Commissions et des Comités Régionaux. Il prépare la session annuelle du Comité Permanent et prend certaines initiatives d'ordre immédiat. Il peut être réuni en moins de 48 heures si des décisions urgentes doivent être prises au nom du Comité Permanent.

Les Commissions et les Comités Régionaux ont pour fin de mettre le Comité Permanent en relation constante avec la population française du Canada et des Etats-Unis. Les Commissions sont surtout des organismes d'étude, les Comités des groupements d'action. Commissions et Comités doivent faire rapport de leurs activités au Bureau et au Comité Permanent.

Le Secrétariat est avant tout un agent de liaison entre Commissions et Comités. Il reçoit des uns et des autres la documentation nécessaire au fonctionnement du Comité Permanent, règle lui-même certaines questions d'ordre secondaire et soumet au Bureau les problèmes importants que pose notre survivance nationale. Il transmet ensuite aux Comités Régionaux les fruits des délibérations de l'Exécutif et du Comité Permanent.

Ce mécanisme peut paraître assez simple. Son déclanchement demande de bien des mises au point et nous ne croyons pas qu'il puisse fonctionner à plein rendement avant une couple d'années. Nous croyons préférable à une action immédiate l'élaboration lente mais sûre d'un programme à rendement étendu et prolongé. D'ici deux ans d'ailleurs, le Comité Permanent aura l'occasion de poser certains actes qui permettront aux patriotes sincères de le juger et qui lui vaudront, nous l'espérons, l'appui sans lequel il ne peut subsister assez longtemps pour porter tous ses fruits.

Paul-Emile Gosselin,
Sec. général du Comité Permanent.

Le cardinal primat de Belgique exprime son opinion sur la guerre d'Espagne

Le cardinal Van Roey, primat de Belgique, archevêque de Malines, personnalité éminente du clergé catholique européen, a adressé, en date du 16 janvier 1938, une intéressante lettre au docteur Isidro Goma, cardinal archevêque de Tolède.

Etant donné la personnalité de l'illustre prélat, nous croyons utile de faire connaitre ce document par quelques-uns de ses paragraphes principaux. Dans cette lettre, l'archevêque de Malines rappelle que, dès le mois de décembre 1936, plusieurs mois avant la lettre collective de l'épiscopat espagnol, l'épiscopat belge avait adressé une lettre collective où il était dit notamment:

"En Espagne, depuis que les communistes se sont emparés du gouvernement de Madrid, la guerre civile, déjà assez funeste par elle-même, s'est aggravée d'une horrible guerre religieuse. Sur tout le territoire où règne le communisme, se répand une orgie infernale d'incendies d'églises et de couvents, d'assassinats d'évêques, de prêtres, de religieux et de religieuses, exterminant sans pitié les personnes et les choses qui représentent la religion catholique. Inclinons-nous respectueusement devant ces nobles victimes d'une haine satanique du nom chrétien, car nous sommes en droit de penser qu'ils ont gagné la palme du martyre, dans le sens propre et élevé du mot. Cette guerre a pris, par conséquent, le caractère d'une lutte à mort entre le communisme matérialiste et athée, et la civilisation chrétienne de nos vieux pays occidentaux."

Le Prélat parle ensuite de la traduction, de la diffusion et de la publication, par son ordre, de la lettre des évêques espagnols, dans la presse catholique du pays. Le cardinal Van Roey parle même de sa propagande personnelle en faveur de la cause de l'Eglise espagnole, par ses conférences sacerdotales.

Il défend, en premier lieu, le droit des évêques à se prononcer dans une lutte comme celle qui se déroule en Espagne, et indique une ligne de conduite à ses fidèles:

"En prescrivant aux fidèles leur ligne de conduite dans ce cas, et dans d'autres semblables, l'autorité ecclésiastique ne sort absolument pas de sa fonction spirituelle, ne fait pas de politique, ne dépasse pas les limites qui lui sont assignées: elle ne fait que remplir sa propre mission, qui consiste à veiller sur le droit de l'Eglise et sur le salut des âmes."

Il parle ensuite du cas des dirigeants basques, dans les termes suivants:

"Nous avons sous les yeux, en ce moment, un autre exemple terrible: le cas des Basques. Malgré l'interdiction formelle de leurs évêques, quelques catholiques ont fait cause commune avec les communistes, alors que ceux-ci exterminaient, à feu et à sang, l'Eglise catholique en Espagne. Ils payent maintenant cette erreur lamentable par les maux qu'ils ont attirés sur eux-mêmes et sur leur pays."

Finalement, le Primat de Belgique promet à l'Eglise d'Espagne que son assistance ne se bornera pas à son adhésion réconfortante, aux instants actuels:

"Ces actes et beaucoup d'autres, sur lesquels je ne veux pas insister, prouvent, mieux que les témoignages purement verbaux, que la cause de l'Eglise en Espagne nous est très chère et que nous sommes disposés à seconder de toutes les façons vos efforts. En particulier, je veux promettre à Votre Eminence que, quand le culte pourra être rétabli dans toute l'Espagne, les catholiques belges feront largement leur devoir et manifesteront leur générosité vis-à-vis des églises dévastées."

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal réclame le respect de la constitution de 1867

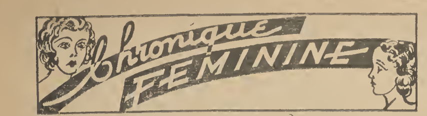
MONTREAL.— Les membres du Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal ont pris connaissance de l'Appel de la Ligue d'Action nationale adressé aux Canadiens français en général et à toutes les sociétés nationales, toutes les associations professionnelles en particulier, relatif à la modification que le Gouvernement fédéral se propose d'apporter, à l'occasion du projet de loi de l'assurance-chômage, à l'Acte de l'Amérique britannique du nord.

Persuadé que la province de Québec ne saurait risquer de perdre le privilège qu'elle possède d'organiser sa vie sociale, selon la conception que s'en font ses habitants, les directeurs de la Société nationale des Canadiens français approuvent et endossent sans réserve cet appel. Ils soulignent les déclarations où il est affirmé que les réformes à faire "doivent s'opérer dans le cadre et dans le respect des institutions fédératives telles que primitivement conçues . . . et s'effectuer, non dans le sens d'une centralisation des pouvoirs à Ottawa, mais d'une large et urgente décentralisation".

Pour le Conseil général de la Société,

Le chef du secrétariat,

(signé) Alphonse de la Rochelle.



COURRIER DE COUSINE BLANCHE

Conseils à bâtons rompus

CHAIR DE POULE— Nombre de correspondantes se plaignent que la peau de leurs bras est toujours couverte de "chair de poule", même lorsqu'il fait chaud. Il ne faut pas s'alarmer de cet état, qui n'a rien de grave. Il est causé par une circulation fautive du sang. Il suffit généralement d'un massage énergique avec une serviette assez rude ou mieux encore, avec un gant de crin, pour activer la circulation. De temps à autre, si le traitement que je viens de décrire, ne donne pas de résultats durables, on peut frotter légèrement la peau avec de la pierre ponce préparée, qu'on se procure à la pharmacie.

Il importe de toujours bien assécher les bras après un bain ou après les avoir mouillés au cours de travaux ménagers et, une fois par semaine, y appliquer une couche légère de crème de nuit vitaminée— la même dont on se sert pour le visage.
jours à votre portée une moitié de

MAINS TACHEES— Ayez toucitron, pour détacher les mains, de même que pour blanchir la peau et nettoyer les ongles. Mais faites suivre ce traitement au citron par l'application d'une crème onctueuse vitaminée, car le citron est trop asséchant pour la peau. C'est toujours la crème dont vous faites usage pour le visage qui peut servir pour tous ces usages. Pendant que j'y pense, permettez-moi de vous rappeler qu'on enlève les taches d'encre sur la peau en frottant les endroits tachés avec l'intérieur d'une pelure de banane.

ONGLES SECS ET CASSANTS— Les ongles secs et cassants peuvent être renforcés en faisant pénétrer sous l'ongle, le soir au coucher, un peu de crème vitaminée ou encore en trempant le bout des doigts, dans de l'huile d'olive chauffée, pendant 10 ou 15 minutes chaque soir. Incidemment, ce traitement à l'huile d'olive fait également pousser les ongles.

LES BRAS TROP GROS se corrigent par le massage avec une crème réduisante à base de camphre. Cette crème peut également servir pour réduire les mollets ou chevilles trop gros et même les visages qui ont perdu leur forme ovale, par suite de l'invasion de la graisse.

LES BRAS TROP MAIGRES peuvent également acquérir des rondeurs plus accentuées en les massageant avec du beurre de coco (qui se vend n'importe où, chez les pharmaciens, les épiciers et même les magasins généraux). Il faut d'abord faire chauffer légèrement la crème pour la liquéfier, puis l'appliquer abondamment sur les bras en frottant énergiquement, pour le bien faire pénétrer. Ce traitement a également pour effet de faire blanchir la peau. On peut, par ce moyen, corriger la maigreur des mains. Naturellement, de tels traitements ne font pas effet du jour au lendemain — mais avec un peu de persévérance, on obtient des résultats surprenants.

JOINTURES TROP GROSSES — On arrive à corriger les jointures trop grosses en les massageant fréquemment avec la crème de nuit vitaminée— toujours la même dont vous vous servez pour le visage.

UNE CREME DE BEAUTE D'USAGE GENERAL— Il est vraiment étonnant de constater à combien d'usages on peut employer efficacement la crème vitaminée, que toute femme soucieuse de protéger son teint doit utiliser chaque soir au coucher. Tout d'abord, parce que les vitamines "F", que doit contenir toute bonne crème de nuit, étant les grands guérisseurs de nombre de dermatoses (affections de la peau), ensuite, parce qu'une telle crème est le meilleur aliment de la peau.

La présence d'un bocal de crème vitaminée sur une table de toilette constitue un véritable arsenal contre nombre d'affections, etc., remplaçant nombre de lotions et crèmes spéciales.

MES CONSEILS SONT GRATUITS —N'hésitez pas à me consulter par lettre si vous êtes désireuse de savoir comment assurer votre beauté ou retrouver vos charmes perdus. J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté, soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne sont pas des annonces. Ils ne comportent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer un timbre de 3c pour chaque feuillet désiré, lesquels vous seront envoyés dans une enveloppe cachetée, discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à "COUSINE BLANCHE", 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

COUSINE BLANCHE

Carnet de la ménagère

"Cherchez le soleil, il vous apporte la santé, il détruit les microbes et chez les enfants prévient le rachitisme".

* * *

De grandes broches à tricoter, dépareillées ou hors d'usage, font un joli support pour les plantes d'appartement; on pique solidement la broche en terre en l'enroulant d'une laine; on y attache la tige trop haute ou trop frêle, qui sera ainsi retenue en plusieurs endroits et la souplesse de la laine ne saurait l'endommager.

* * *

"Si vous le pouvez, ayez une véranda ensoleillée à votre logis; à défaut d'une telle véranda, ayez au moins une pièce ensoleillée".

* * *

Avez-vous besoin d'une étagère aussi facile à contriure qu'originale et commode? Fixez au plafond les côtés d'une petite couchette de fer; adoptez sur les barreaux transversaux des planches qui formeront tablettes. Attachée aux solivaux de la cave, vous aurez une armoire à conserve que les souris ne peuvent atteindre.

* * *

"Les rayons directs du soleil, auxquels on doit s'accoutumer petit à petit, sont meilleurs que les rayons reçus à travers les vitres."

* * *

Des papillons, faits de célophane coloré et d'une épingle à cheveux, piqués dans le feuillage d'une plante rebelle à fleurir, l'égaient joliment.

* * *

"On a toujours besoin de bon air en abondance".

* * *

Les retailles de papier peint — tapisserie en papier — peuvent servir à de multiples usages: couvrir des livres, des boites, des cahiers, des corniches, etc.

* * *

"Comme le soleil, l'air pur chasse les microbes et amène la santé."

* * *

Voulez-vous donner à la table un air de fête; au plat le plus ordinaire, un aspect appétissant, recherché? Usez abondamment des garnitures, avec discernement cependant et bon goût.

Un peu de coco râpé, ou d'amandes pilées sur une tarte à la crème, sur la glace d'un gâteau; une pincée de sucre rose sur une crème fouettée; du peprika (poivre rouge) sur un bol de soupe blanche; sur une salade, un oeuf dur, tranché joliment, une carotte râpée; un bouquet, quelques menus feuilles de persil ou de céleri autour d'un plat, du persil moulu sur des croquettes ou du poisson, une tranche de citron et que sais-je encore!...

* * *

"Ceux qui vivent au grand air sont moins sujets aux rhumes et autres maladies que les personnes qui vivent renfermées".

* * *

Placez la machine à coudre dans un endroit plaisant, facile d'accès, bien éclairé, bien chauffé en hiver, suffisamment frais en été; équipez-la des outils nécessaires: fils, aiguilles, dés, boutons, agrafes, boutons-pression, ciseaux, à portée de la main, une planchette, où les patrons sont rangés en ordre, une grande table pour tailler et la couture, loin d'être une harassante corvée, vous deviendra un agréable passetemps.

* * *

"Respirez le bon air à pleins poumons chaque fois que vous en avez l'occasion".

* * *

Si vous avez négligé, à l'automne, de rentrer un pot de persil et de ciboulette, voici comment trouver un peu de verdure pour assaisonner vos soupes et vos plats: semez du cresson, il pousse très vite, plantez des petits oignons. Si les choux, les betteraves, les navets ont poussé en cavc, les tiges sont tendres et délicieuses, vous les coupez au besoin, elles repoussent très vite.

* * *

SUCRE ROSE:— 1 tasse de sucre granulé; 1 cuiller à thé de cochenile (essence rouge.)

Mêlez bien; gardez dans un bocal en ferblanc bien fermé, l'air et la lumière en altèrent la couleur.

* * *

"Aérez bien les pièces de votre logis, l'hiver comme l'été".

* * *

En attendant les fleurs naturelles, voici un bouquet original d'un joli effet: quelques grappes d'avoinc; enroulez autour de chaque grain du papier d'argent ou doré ou coloré comme celui qui enveloppe les cigarettes, les bonbons, les chocolats; vous serez agréablement surpris du résultat.

* * *

"Dormez les fenêtres ouvertes: laissez entrer largement le bon air dans votre maison, votre atelier, votre bureau".

* * *

Sas à ouvrage ou a marché (shopping bag). Matériel: un morceau— 15 pcs par 24 pcs— de grosse toile ou sac d'emballage; pliez en deux, cousez les bouts jusqu'à 3 pcs de l'ouverture; cousez les coins du fond en lignes transversales de 3 pcs de long; repliez les bords de l'ouverture 1 pc de largeur, introduisez des baquettes de 13 pcs— de préférence des petites branches unies, moins cassantes que du bois découpé; pour les poignées; au centre, à 4 pcs de distance, passez plusieurs fois une ficelle en laissant une boucle de 6 pcs; unissez les brins au point de boutonnière avec de la même ficelle ou de la laine; garnissez le sac d'une bande au haut et au bas, au point de croix, de reprise ou petit point, avec vos initiales en broderie pleine au milieu ou, si le coeur vous en dit, recouvrez complètement au point de tapisserie — Dans tous les cas, vous aurez un sac solide, d'une grande utilité.

\+ \+ \+

"Le bon air ne coûte rien; prenez-en votre large part."

* * *

Vous l'avez remarqué, ce sont les plus beaux livres qui s'effeuillent le plus vite et qu'on regrette davantage. Pour réparer ces précieux amis, replacez d'abord les pages en ordre, posez une couverture neuve—les couvertures de cahier imitant la cuirette font bien—en tenant solidement le livre; percez avec une grosse aiguille ou un clou des trous à un pouce de distance; cousez à gros fil, à cheval, et revenez en sens inverse; préparez deux carrés de papier sur lesquels vous inscrivez le titre et l'auteur du volume; collez une des étiquettes sur la couverture, l'autre au dos et, par un travail de quelques minutes, vous prolongez indéfiniment la durée d'un livre que vous aimez à conserver.

* * *

"Le soleil vous aidera à demeurer vigoureux et bien portant, si vous lui en fournissez l'occasion".

* * *

Sac à lavage— Un sac de la grandeur voulue, une ouverture au milieu jusqu'à mi-hauteur pour y introduire le linge; de chaque côté un pan d'indienne, de cretonne ou autre tissu, imitant une mante; plissez au haut, ajoutez une tête, brodez-y un joli minois; suspendez par une ganse à l'arrière de la tête; ajoutez des pieds de cendrillon, si vous voulez, et vous aurez une espèce de petit Chaperon Rouge, d'un grand service.

* * *

"Les gens les plus heureux sont ceux qu'une santé florissante conduit à une verte vieillesse."

* * *

Par ces temps d'économie forcée et de vaches maigres, le beurre fait parfois défaut; voici une recette qui permet d'attendre de meilleurs pacages.

BEURRE SUBSTITUT

1 tasse de graisse
1 tasse de lait chaud
1 oeuf battu
1 cuiller à thé de sel

Battre l'oeuf et le sel, ajoutez la graisse et le lait chaud, battre jusqu'à ce que le lait soit tout absorbé et le mélange bien lisse. Le lait, l'oeuf déguisent le goût désagréable de la graisse et lui donne à peu près la valeur nutritive du beurre.

\+ \+ \+

"Vous avez besoin d'une certaine durée de sommeil chaque jour; presque tous les adultes requièrent une moyenne de huit heures; le manque habituel de sommeil ruine la constitution la plus robuste".

* * *

Poignées pour la cuisine. Taillez double un large papillon plus grand que la main qu'il doit protéger, ajoutez une fausse doublure épaisse; taillez un autre papillon plus petit, d'une couleur assortie ou contrastante, que vous cousez sur la poignée, en appliqué; finissez les bords au point de bontonnière; ajoutez un corps au papillon; repliez la tête sur un anneau d'un pouce, qui figure les antennes et sert à l'accrocher; un clou à portée pour les suspendre et ces poignées exempteront à vos blanches mains maintes brûlures et combien de taches à vos linges de vaisselle!

* * *

'Une bonne santé, la longévité et le bonheur ne représentent pas de simples hasards réservés uniquement aux personnes fortunées. Il dépend largement de vous-mêmes que ces dons vous échoient en partage".

BEURRE D'ERABLE

2 tasses de cassonnade
1 tasse de farine
1 tasse de lait
1-4 tasse de beurre
1-2 cuiller à thé de mapleine

Mêlez bien, faits bouillir 5 minutes en brassant.

* * *

"Ce n'est pas notre travail qui épuise, mais la manière dont nous le faisons. La même tâche faite de mauvaise grâce ou en souriant prendra figure maussade au agréable".

* * *

GATEAU DE PAUVRES GENS

(Sans lait, sans oeuf, sans beurre)
2 tasses de sucre brun
2 tasses d'eau chaude
2 tasses de raisin
2 cuiller à soupe de graisse
1 cuiller à thé de clou, canelle, gingembre, sel.

Faites bouillir le tout 5 minutes, laissez refroidir, ajoutez 1 cuiller à thé de soda, 3 tasses de farine.

* * *

"Travaillez dans l'amertume et te mécontentement et vous serez rompus. Le travail entrepris avec une âme douce et sereine se fait comme par enchantement".

La vieille Ménagère

DIVORCE

Lorsque notre parlement, il y a quelques années, vota une loi autorisant la constitution de tribunaux de divorce pour tout le pays, sauf le Québec, des observateurs firent remarquer que la conséquence de cette loi, ce serait la multiplication du nombre des divorces. Les faits leur ont jusqu'ici donné raison. Les mêmes observateurs firent remarquer qu'une fois entré dans cette voie, l'on devait s'attendre que notre Parlement rendît à la longue le divorce plus facile et allongeât la liste des causes pour lesquelles on en viendrait à le demander. Là aussi les observateurs ont vu juste. La majorité du Sénat vient en effet de voter le bill McMeans, qui accroît le nombre de raisons pour lesquelles les conjoints pourraient demander la rupture civile de leur union. On peut donc s'attendre que d'ici quelques années, si les Communes approuvent ce bill, le fléau du divorce se répandra davantage dans toutes les classes d'une société dont les principes religieux s'atténuent au point de ne plus pouvoir résister à toutes sortes d'influences mauvaises. Un quotidien d'Ottawa, le *Droit*, signalait justement, il y a peu de temps, l'accroissement de ce fléau social et faisait remarquer qu'une fois prise de cette gangrène la société se dissout lentement et que les liens de la famille, cellule fondamentale de cette société, se brisent pour un rien, — voire pour de simples différends, des heurtes d'ordre tout à fais négligeable dans la vie courante normale. Les conséquences du bill McMeans seront ce que l'on pensait que seraient celles de l'institution de cours de divorce, — sauf qu'elles seront encore plus graves, ce qui n'est pas peu dire.

(Le Devoir) G. P.

La croisade contre le cancer

Lutte entreprise contre le grand fléau au moyen de l'éducation
Campagne dirigée contre l'ignorance, la peur et la négligence

PAR J.-W.-S. McCULLOUGH, M.D., D.H.P., SECRETAIRE DU COMITE DE CANCER, LIGUE DE SANTE DU CANADA

Article No. 22 — Le Cancer et la race humaine.

Le docteur Bonne, professeur de pathologie à l'Ecole de Médecine de Java, écrit des choses intéressantes au sujet de l'incidence du cancer au sein des peuples extrêmement primitifs et simples qu'il s'est trouvé à connaitre.

Comme exemples des peuples primitifs, citons les pigmés papuans de la Nouvelle Guinée et les indigènes de l'Amérique du Sud. Ces peuplades ne connaissent encore aucun missionnaire, aucun gouvernement, aucun argent, aucun ustensile fait de métal. Ces gens s'enfuient à la vue des blancs. Aussi n'avons-nous aucune idée des maladies qui peuvent y évoluer.

Il y a d'autres peuples primitifs que des gouvernements, le commerce et la civilisation ont réussi à atteindre. Parmi ceux-ci, nous pouvons nommer les indiens qui occupent les côtes des Guinées en Amérique du Sud, plusieurs tribus de noirs qui habitent l'Afrique Centrale, les papuans des côtes de la Nouvelle-Guinée, les Dajaks du Bornéo Central et les populations aborigénes de l'Australie.

Les missionnaires et les médecins maintenus par les gouvernements ne constatent que rarement des cas de cancer ou même n'en rencontrent pas du tout dans ces peuplades, non pas parce que la maladie n'y existe pas mais parce qu'on ne consulte le médecin qu'avec la plus grande répugnance. Le cancer y est aussi rare que le diabète, la lencémie, la cirrhose du foie et autres maladies. A mesure que meurt la croyance en l'intervention des esprits malfaisants, les gens commencent à consulter les médecins et ceux-ci découvrent des cas de cancer.

La mortalité générale chez les orientaux est beaucoup plus élevée que chez les peuples de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord. Les gens y meurent beaucoup plus jeunes. Il en résulte que les personne d'âge avancé, qui est l'âge du cancer, sont en moins grande proportions que les peuples de l'Occident. Il en reste moins pour devenir victimes du cancer. Le docteur Bonne, qui a une grande expérience des peuples de l'Orient, a remarqué la très grande fréquence du cancer primitif du foie dans différents pays des régions tropicales; l'absence presque totale des ulcères de l'estomac au sein de la population malache de Java et, au contraire, les cas fréquents de cancer de la peau des jambes chez les hommes de cette même race. Il tire ainsi la conclusion que, lorsque les taux de cancer de l'Orient sont calculés en prenant pour base une répartition uniforme de la population par groupes d'âge, la mortalité totale correspond à celle que l'on constate chez les peuples de l'Occident. Les renseignements dont nous disposons au sujet du cancer nous indiquent que la maladie sévit chez les riches comme chez les pauvres, chez les blancs comme chez les noirs, les bruns et les jaunes, qu'elle se répartit en proportions à peu près égales chez tous les peuples et toutes les races.

AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

et aux MAISONS D'EDUCATION

Comme prix de fin d'année donnez des ouvrages qui rappellent aux élèves leurs origines religieuses et nationales.

La Section Laflèche de L'A.C.V. du Canada vous offre à très bon marché toute une série d'albums et de brochures destinés à remplir ce double rôle.

LISTE DES PUBLICATIONS

	au cent	au mille
L'APPEL DE LA RACE	$0.15	$0.13
AU CAP BLOMIDON	$0.15	$0.13
JEAN RIVARD	$0.10	$0.08
SON CHEMIN DE DAMAS	$0.07	$0.05
HAUTS-PARLEURS	$0.05	——

En vente à toutes les libairies ou à 983, rue Royale, Les Trois-Rivières, Casier Postal 705.

LA POLITIQUE

A REGINA

LA GAZOLINE NOIRE

REGINA.— Il est probable que le gouvernement permettra la vente de la gazoline noire (black gas) qui sera exempte de la taxe.

LE CONTROLE DU NUMERAIRE

REGINA.— M. J. Gregory, député de North Battleford, recommande que la Banque du Canada devienne propriété publique et que le gouvernement fédéral prenne le contrôle de l'émission du numéraire et du crédit.

Une banque nationale, ajoute-il, pourrait maintenir l'équilibre de la production, de la consommation et des prix dans le pays.

VENTE DE BIERE A CREDIT

REGINA.— Un amendement à la loi des liqueurs prohibe la vente de la bière à crédit.

LA FORCLUSION, CHOSE DU PASSE

REGINA.— La forclusion automatique des hypothèques sur les propriétés de la Saskatchewan sera une chose du passé, lorsque le bill de la consolidation de la loi du titre des terres sera en vigueur le 1er juin. A partir de cette date, les forclusions devront sefaire par l'intermédiaire de cour regulière de justice.

LES DONS POUR CHARITE EXEMPTES

REGINA.— Les dons à vie faits aux institutions religieuses, charitables et éducatives, n'entreront pas en ligne de compte dans le computation du montant imposable de la succession d'une personne défunte.

De même les legs faits à ces institutions seront exemptés de tout droit.

LE CONTROLE DES RENTES

REGINA.—A l'avenir le gouvernement exercera un contrôle sur la vente des rentes au valeurs émises par les syndicats non-incorporés.

CONTRE LA REPRESENTATION PROPORTIONNELLE

REGINA.— Par un vote de 42 contre 5, l'assemblée législative a rejeté le principe de la représentation proportionnelle et du vote transférable, tel que proposé par l'opposition lors d'une chaude discussion autour de quelques légères modifications de la loi des élections.

LA SEMENCE DE BLE "THATCHER"

Avis aux secrétaires des municipalités

REGINA.— M. J.-G. Taggart, ministre de l'agriculture, a déclaré que le gouvernement devrait avoir pour distribution quinze millions de boisseaux de semence de grains, 505,000 tonnes de fourrage et 6,000,000 de gallons de gazoline à "tracteurs" pour assurer une moyenne récolte.

Le gouvernement aura une quantité assez considérable de semence "Thatcher". Il veut en distribuer sur la plus grande étendue possible. A cet effet, on prie les secrétaires de municipalités de s'adresser au gouvernement.

A OTTAWA

Débat sur la médecine d'Etat

L'honorable C.-G. Power, ministre de la Santé, se déclare carrément l'adversaire de la médecine d'Etat qui n'est encore en vigueur qu'en Russie. —L'opinion du Dr Pierre Gauthier

DROITS DE L'INDIVIDU

OTTAWA.— "Il est à craindre que les provinces ne s'objectent à céder au fédéral leur juridiction sur l'assurance-maladie". Voilà l'avertissement donné, à la Chambre des Communes, par l'hon. C.-G. Power, ministre de la Santé, en marge d'une résolution favorisant l'établissement de la medecine d'Etat.

"Quelques provinces", dit-il, "se sont opposées à ce que le Dominion prenne le contrôle de l'assurance-chômage. Si l'on suggérait qu'elles abandonnent une autre de leurs prérogatives législatives il est vraisemblable que les protestations redoubleraient".

La médecine d'Etat

Le ministre se déclara carrément l'adversaire de la médecine d'Etat qui n'est encore en vigueur qu'en Russie.

"Je suis certain", commenta-t-il, qu'en vertu de la constitution canadienne le ministre de la Santé n'a pas le pouvoir de faire fusiller les médecins. Je pense qu'il serait difficile d'établir la médecine d'Etat sans nous débarrasser de plusieurs de nos professionnels. La profession médicale elle-même s'oppose à la médecine d'Etat tout en favorisant l'assurance-maladie".

C'est M. Daniel McIvor, député libéral de Fort-William, qui amorça le débat sur la médecine d'Etat en présentant une résolution demandant son introduction au Canada.

Le peuple s'opposerait

M. Power douta fortement que la population canadienne soit prête à accepter l'étatisation de la médecine. Pour ce qui est de l'assurance-santé, deux provinces au moins, l'Alberta et la Colombie- Britannique, possèdent déjà les lois nécessaire pour l'établir.

Il suggéra que la coopération entre le fédéral, le provincial, le municipal comme un bien meilleur moyen d'améliorer la santé que la médecine d'Etat.

Les députés médecins prirent, il va de soi, une part prépondérante à la discussion. Ils se prononcèrent les uns pour et les autres contre l'étatisation de la médecine.

Le Dr Gauthier

Le Dr Pierre Gauthier, député libéral de Portneuf, montra que l'intervention gouvernementale dans la pratique de la médecine n'était pas aussi bienvenue qu'on le prétend en certains milieux. "Les grandes découvertes médicales", dit-il, "sont le résultat de l'initiative privée des médecins. Le système médical actuel n'a certainement pas abouti à une faillite complète. Il n'est sûrement pas obligatoire de le socialiser pour l'améliorer. Quel stimulant auront les médecins de l'Etat pour accroître leur science?"

Droits de l'individu

"Je ne crois pas", continua-t-il, "que l'Etat pourrait pratiquer la médecine avec succès sans empiéter sur les droits de l'individu qui a le droit de choisir son médecin". Puis il dit que les unités sanitaires dans la province de Québec obtenaient d'excellents résultats. "La médecine d'Etat a ses propres mérites", conclut-il, "mais elle ne saurait remplacer les liens moraux qui doivent exister entre le médecin et ses patients."

CETTE DECLARATION DE M. GARDINER

OTTAWA.— Le premier ministre, M. Mackenzie King, a refusé de commenter une dépêche d'Edmonton contenant une déclaration de M. Gardiner, ministre de l'agriculture. M. Gardiner aurait dit qu'en 1945, le gouvernement fédéral aurait le contrôle absolu de la monnaie et du crédit.

M. King a déclaré qu'il ne commenterait pas la dépêche avant d'en avoir vérifié l'exactitude.

A M. E.-G. Hansell, créditiste de MacLeod, qui lui avait posé une question à ce sujet et qui lui avait demandé si le programme législatif du gouvernement était complété pour cette session, M. King a répondu que le programme législatif ne serait pas complété avant la fin de la session et que le gouvernement l'annoncerait au fur et à mesure des travaux parlementaires.

CE QU'A COUTE L'ENQUETE SUR LES TEXTILES

OTTAWA.— La commission royale qui a fait enquête sur l'industrie des textiles en Canada a coûté au gouvernement, jusqu'au 19 février dernier, la somme de $173,231, d'après un rapport déposé par M. Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, à la demande de M. Edwards, député conservateur. M. le juge W.-F.-A. Turgeon, commissaire enquêteur, a reçu une allocation de subsistance de $35 par jour, pour chaque jour consacré au travail de la commission en dehors de son lieu de résidence et en plus des dépenses raisonnables de voyage. Il a reçu, jusqu'au 19 février dernier, la somme de $13,553.81 en allocations de subsistance et $709.86 en dépenses de voyage. Les avocats de la commission recevaient $100 par jour lorsqu'il siégeaient dans l'endroit où ils demeurent et $125 par jour pour travail en dehors du lieu de leur résidence, ainsi que leurs dépenses de voyage et une allocation de subsistance de $20 par jour. M. Elie Beauregard a reçu $32,575 en honoraires; $3.070 en allocations de subsistance et $527 en dépenses de voyage. Son collègue, M. J.-C. McRuer, c.r., a reçu $27,287 en honoraires; $4,200 en allocations de subsistance et $1,003 en dépenses de voyage. Le secrétariat de la commission a coûté $4,177; ses commis $5.105; ses sténographes, $18,847. La commission a tenu 106 séances et a voyagé 42 jours. Il a été entendu 364 témoins dont les dépenses ont été de $2,596.

LE SENAT ET LE BILL DU DIVORCE

Le bill du sénateur McMeans tendant à augmenter les causes de divorce au Canada. — Protestations des sénateurs canadiens-français

OTTAWA.— Par un vote de 40 à 29, le sénat a adopté en deuxième lecture la proposition de loi du sénateur Lendrum McMeans, conservateur de Winnipeg, tendent à augmenter les causes du divorce au Canada.

La question est ensuite renvoyée à un comité spécial composé de 15 sénateurs.

Les principales caractéristiques du bill portent que la cruauté, l'abandon pendant trois ans et la folie incurable pendant cinq ans s'ajouteront aux causes qui permettent déjà d'obtenir le divorce.

Le sénateur Charles Bourgeois, conservateur de Shawinigan, déclare "je m'oppose de toutes mes forces à cete mesure. Les nations les plus puissantes ont toujours été celles où les liens de la famille étaient les plus forts. Le divorce détruit la famille, cette famille qui est l'âme même de la nation". Le 1901 à 1917, le nombre des divorces n'a pas atteint 100 par année. Depuis, jusqu'en 1924, il est passé à 541. A partir de cette dernière date, il sautait à 1,526 par année.

Le contrat matrimonial, poursuit le sénateur Bourgeois, ne ressemble pas aux autres contrats. Son annulation a des conséquences funestes pour les enfants. "Ne nuisons pas aux enfants simplement pour libérer les parents, dit-il. Gardons au lieu conjugal son caractère sacré. Nous n'avons pas à suivre l'exemple de l'Angleterre qui a adopté une loi du même genre. Il serait malheureux pour l'Empire qu'on suivit cet exemple".

M. le sénateur J.-H.-S. Lacasse, libéral d'Essex, déclare qu'il faut créer un front national au Canada. Il n'est pas un membre du sénat qui ne considère en principe que le divorce est un mal, bien que certains y voient un mal nécessaire. On ne ferme pas les yeux sur le crime du vol; pourquoi fermer les yeux sur un autre mal social? Le sénateur Lacasse s'oppose énergiquement au bill. Il n'est pas logique, dit-il, que les membres de la Chambre récitent des prières au début des séances pour approuver ensuite de telles mesures.

Le sénateur J.-H. Rainville, conservateur de Montréal, dit que "le mariage est une institution sacrée; nous le croyons; nous respectons vos croyances, respectez les nôtres".

Le sénateur C.-C. Ballantyne, conservateur de Montréal, dit qu'il hésite à traiter des annulations, question fort délicate. Dans Québec, un mariage mixte, célébré par un pasteur protestant, est considéré comme étant nul, mais il est tenu pour valide s'il est célébré par un prêtre catholique. Pourtant, dit le sénateur, un pasteur protestant a le même pouvoir qu'un prêtre catholique de célébrer le mariage. Le Conseil Privé a déclaré qu'une annulation prononcée par les tribunaux de Québec était "nulle et de nul effet parce qu'elle n'était fondée ni en fait ni en droit". Je ne puis oublier, poursuit M. Ballantyne, le tort fait à certaines gens par ces annulations.

"Dans le Québec, le mariage est un sacrement", dit le sénateur Beaubien. "Il l'est aussi dans les autres provinces, et dans mon église", lance le sénateur Duff, libéral d'Antigonish. "Je ne le nie pas, rétorque M. Beaubien, mais je veux mettre en lumière que, le mariage étant un sacrement, le code civil de la province de Québec établit qu'il n'est valide que s'il est célébré en conformité des lois religieuses de la province, soit en conformité des lois canoniques des conjoints".

Le sénateur P.-E. Blondin, conservateur de Champlain, déclare que, pour être valide dans Québec un mariage doit se conformer aux règles de l'Eglise à laquelle appartiennent les conjoints.

"S'il doit se conformer aux règles des l'Eglise, où allons-nous"? se demande le sénateur Meighen.

Chaque Eglise a son règlement, poursuit le sénatcur Blondin. La loi civile établit que le mariage doit être conforme aux règles de l'Eglise à laquelle appartiennent les conjoints. Un juge annulerait un mariage célébré contrairement aux règles de l'Eglise protestante à laquelle appartiendraient les conjoints.

Délégation des maires auprès du cabinet fédéral

La Fédération des maires et des municipalités soumet aux ministres les résolutions de son congrès — Secours directs — Secours aux vétérans et à leurs dépendants.

OTTAWA.— Un groupe de ministres du gouvernement fédéral a reçu une délégation de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, que conduisait le nouveau président de cette organisation, qui vient d'être élu, le maire Stanley Lewis, d'Ottawa. Cette délégation a présenté aux ministres la résolution du congrès de la Fédération qui demande que le gouvernement fédéral assume 50 pour cent du coût des secours directs, à condition que les provinces paient ellesmêmes 40 pour cent, de manière que les villes n'aient que 10 pour cent à payer.

Le congrès de trois jours de la Fédération s'est terminé jeudi dernier. Il a adopté plusieurs résolutions à l'adresse du gouvernement fédéral. Celle qui se rapporte aux secours directs déclare que l'aide aux chômeurs est du domaine fédéral. Et en attendant que le gouvernement d'Ottawa assume le coût entier des secours la conférence veut qu'il augmente sa contribution. Elle lui demande cette augmentation à partir de la fin de la présente année fiscale, le 31 mars, date à laquelle de 200 journaux renseignent les ferm et les provinces au sujet des secours directs.

La délégation a aussi demandé que le gouvernement fédéral assume toute la responsabilité pour l'assistance publique envers les vétérans de la grande guerre et leurs dépendants: la Fédération estime que les secours dans ces cas doivent être au moins aussi élevés que les secours municipaux.

On a demandé aussi un programme d'habitation de nature à assurer des maisons à bas prix et à faibles loyers. La résolution dit que les groupes qui sont au-dessous d'un standard normal favorisent le vice, les infractions aux lois, la forte mortalité, les maladies, et causent des dépenses publiques lourdes et non économiques.

Une autre résolution demande au parlement de donner à la Banque du Canada le pouvoir et la tâche d'aider les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux dans leurs opérations financières.



L'ENTREE ILLEGALE DES ETRANGERS AU CANADA

OTTAWA.— Le premier ministre a annoncé que la commission fédérale chargée de faire enquête sur l'entrée illégale des étrangers au Canada, se composerait de M. L.-H. Keenleyside, du ministère des Affaires extérieures, de M. F.-W. Taylor, surintendant de l'Immigration à Vancouver, et de l'inspecteur G.-W. Fish, de la gendarmerie royale à Vancouver. La commission tiendra sa première séance le 21 mars à Vancouver.

Voici le nombre des Japonais qui ont été déportés parce qu'ils étaient entrés illégalement au Canada: 4 en 1930, 7 en 1931, 59 en 1932, 26 en 1933, 17 en 1934, 10 en 1935, 13 en 1936 et 9 en 1937.

LE BILL LACROIX EST ADOPTE

Les connaissances linguistiques des fonctionnaires

OTTAWA.— La Commission parlementaire du fonctionnarisme a approuvé à l'unanimité le projet de loi de M. Wilfrid Lacroix, député libéral de Québec-Montmorency, relatif aux connaissance linguistiques des fonctionnaires. Le bill avait été référé à un sous-comité, où il avait été adopté.

Voici comment se lit le principal article du bill de M. Lacroix, tel qu'amendé et approuvé en sous-comité:

"Sauf dispostions expressément contraires, toutes les nominations dans le fonctionnarisme ont lieu par voie de concours subordonnément et conformément aux dispositions de la présente loi, et les emplois sont tenus durant bon plaisir; toutefois aucune nomination permanente ou temporaire ne doit être faite à un emploi local dans une province et aucun employé ne doit être transféré d'un emploi dans la même ou dans une autre province, qu'il soit permanent ou temporaire, jusqu'à ce que ledit candidat ou employé se soit qualifé, par voie de concours, dans la connaissance et l'usage de la langue de la majorité des personnes avec lesquelles il vient en contact dans l'exercice de ses fonctions, pourvu que cette langue soit le français ou l'anglais".

LE CONCOURS RAYMOND-CASGRAIN

Une étude d'histoire

Le deuxième concours annuel pour le prix Raymond-Casgrain est ouvert à tous les écrivains de langue française du Canada et sujets britanniques. Le prix est de cent dollars pour le meilleurs oeuvre présentée au concours. Le prix n'est pas divisé.

Sujet pour l'année 1938: une étude originale sur un point d'histoire du Canada.

Cete étude doit être d'une étendue d'environ dix mille mots (environ 40 pages imprimées, de format in-12.)

Le travail présenté au concours aura dû être fait en l'année 1938.

Le concours sera fermé le 1er décembre 1938, et les travaux, dactylographiés ou imprimés, devront être envoyés immédiatement en triple copie à monsieur le Supérieur du Séminaire de Québec, qui les communiquera au jury. Le prix sera attribué vers le 25 décembre.

(Communiqué)

:-: Annonces Classées :-:

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. Minimum, 50 sous par insertion TARIF, ... 2 sous par mot

A VENDRE

CARTES MORTUAIRES au prix de $6.00 pour 25; $6.50 pour 50; $7.00 pour 75; 7.50 pour 100, au Patriote de l'Ouest.

A VENDRE

LIVRES DE COMPTOIR, 5c chacun. Demandez nos prix pour toute autre spécification.

FORMES DE CATECHISME à 75c du 100; 500 pour $3.50; $5 le mille, au Patriote de l'Ouest.

LIVRES DE RECUS BILINGUES, 10c l'unité, 1.00 la douzaine.

DESIRE POSITION

VEUVE MOYEN AGE, désire position comme ménagère pour monsieur sans enfants. Bonne cuisinière. Boîte 2, Le Patriote, Prince-Albert, Sask.

EX-INSTITUTRICE de français désire position de gouvernante dans famille catholique ou accepterait emploi dans presbytère de campagne. S'adresser: Le Patriote, Boîte 3.

CHIROPRACTICIEN

DRS BORROWMAN & BORROWMAN, gradués de l'Ecole Palmer. Consultation et analyse gratuite. Suite 2, Knox Block, Prince-Albert, Sask.

CKBI

McCOY MENDALL AGENCIES, programme populaire de derrière les scènes de Hollywood, de CKBI tous les mardis et vendredis à 9.30 du matin. N'oubliez-pas d'écouter.

CERTIFICATS de baptême, mariage, en français, en anglais ou bilingue au Patriote de l'Ouest.

ON DEMANDE

BRIQUE DE SECONDE MAIN pour construction considérable. Connaissez-vous une vieille bâtisse abandonnée, un vieux stock de briqueteries? Adressez Boîte 1, Le Patriote, donnant conditions de vente et montant de briques.

CHIROPRACTICIEN

DR. C. I. WEBSTER, chiropracticien licensié, gradué de l'Ecole Palmer, accorde des consultations et analyses épinières gratuites de 10 à 12, de 2 à 5 et par appointement dans la suite 2, audessus du magasin Manville, Prince-Albert.

HERBES MEDICINALES

SI VOUS VOULEZ des remèdes naturels faits avec des herbes par des hommes d'expérience adressez-vous en anglais à HERBAL REMEDIES Ltd. (402), 404-20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

A VENDRE

ENCYCLOPEDIE ANGLAISE catholique complète, termes avantageux s'adresser à Maurice Longpré, P.-A. Sask.

BOITE 2

QUE L'ANNONCEUR DE BOITE 2 veuille nous envoyer son adresse; les réponses lui seront envoyées. Le Patriote, P.-A. Sask.

MENAGERE DEMANDEE

ON DEMANDE UNE MENAGERE avec expérience pour prendre charge d'une maison de premier ordre dans une ferme, parlant français, capable de traire. Pas d'enfants, 3 hommes. $12. à $15 par mois. Boîte 92, Notre Dame de Lourdes, Man.



MAGASIN DE SECONDE MAIN

DAVIDNER'S NEW AND SECOND HAND STORE sollicitent la clientèle de la campagne. Ils ont un assortiment complet de linge usagé pour hommes, femmes et enfants. Soyez sûrs, en venant en ville, d'aller chez Davidner's, 41 River St. Ouest.

NETTOYAGE A SEC

BELGIAN DRY CLEANERS, Dyers & Furriers Ltd. vous offrent un service de nettoyage à sec, de réparations à des prix modestes. 123-20e rue O. Saskatoon, Tél. 5588; 803 Ave Centrale, Prince-Albert, Tél. 2424.

AUTOBUS

LA P. A. BUS TRANSPORTATION CO. donne maintenant un service régulier dans toutes les parties de la ville au prix des tramways.

ELECTRICIEN

NOUS SPECIALISONS dans les conduits électriques et particulièrement sur les moteurs et systèmes "Delco". Attention au travail de la campagne. 115 River St. West. Prince-Albert.

ASSURANCES ET IMMEUBLES

KELLY-WIDDOWFIELD AGENCIES, agents d'assurance et d'immeubles, édifice de la Banque Impériale, Tél. 3078.

BOUCHERIE

LA BOUCHERIE PAINCHAUD, coin de la 2e ave et de la rivière achète et vend toutes les viandes. Lisez son spécial sur le poisson dans le P. A. Reminder.

SALON DE BEAUTE

GILLIS' BEAUTY SHOPPE, permanents de $2.50 à $7.00. Travail garanti. Tél. 2488. Dans le Johnny's Barber Shop. Prince-Albert, Sask.

TAXI

HARRY'S TAXI toujours ponctuel, courtois et rapide est à votre disposition à Prince-Albert. Service de "Snowmobile" pour la campagne à toute heure du jour et de la nuit. Tél. 2255.

VENTE DE CHAUSSURES

N'OUBLIEZ-PAS DE LIRE l'annonce de Craig Bros. dans cette page qui explique sa grande vente spéciale de chaussures de marque à un prix qui vous étonnera.

AVIS

EN VENANT à Prince-Albert, allez chez Valade si vous voulez un stock frais d'épiceries, tabacs, farine et bonbons au plus bas prix et meilleure qualité. Surveillez le P. A. Reminder pour nos ventes spéciales deux fois par semaine. 55 River St. O.

COCKSHUTT PLOW CO.

INSTRUMENTS ARATOIRES, A. E. DELAMERE, agent pour la compagni Cockshutt, située au carré Hanafin, 11e rue Ouest en face du Medical Arts.

BATTERIES

SERVICE DE BATTERIES à 20% de discompte sur les neuves; batteries de seconde main de $2. à $4; batteries rechargées. Better Batteries Service, 34-13e rue Est.



Heures 10-12 et 2-5 et sur application
DR C. I. WEBSTER
CHIROPRACTICIEN LICENSIE
(Gradué de l'école Palmer)
Consultation et analyse épinière gratuite
Suite 2, audessus du magasin Manville
Prince-Albert, Sask.

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE.
Bureaux dans l'Edifice Rowe
Vis-à-vis le Bureau de poste
Téléphone 2170 — Résidence 3556
PRINCE-ALBERT. SASK.

HARRIS & NELSON
Avocats, Percepteurs, Notaires
Walter H. Nelson, LL.B.
Frank M. Harris, LL.B.
SUITE 1 Edifice MILLER
Prince-Albert, Sask. Tél: 3518

DR. J. ANGUS McDONALD
MEDECIN ET CHIRURGIEN
Rayon-X au bureau
Tel:— Bureau 3175 —— Rés. 3195
4 Edifice Rowe :—: Prince-Albert

Dr LORNE CONNELL
Dr MABEL CONNELL
DENTISTES
Rayons X à l'office
Office 2773—Téléphone—Res. 2772
7 édifice Mitchell Prince-Albert

DR. R. E. PARTRIDGE
DENTISTE
Suite 1 Carré McDonald, audessus de la pharmacie Liggett's
Tél. 3286, demeure au Bliss Block.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
Suite 5, Edifice Imperial Bank
PRINCE-ALBERT - - - SASK.

DOCTEUR LeBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence - 5 Edif. Mitchell
Tel: 3529 Prince-Albert, Sask.

EN ESPAGNE ET EN RUSSIE

LE CRUCIFIX DANS LES COURS

BIBAO.— Le ministre de la Justice dans le cabinet Franco, Thomas Dominguez Arevalo, comte de Rodesno, a publié récemment un décret rétablissant le crucifix dans toutes les cours de justice de l'Espagne blanche et demandant à tous les magistrats, officiers de justice et autres fonctionnaires de faire prêter le serment sur les Saintes Ecritures.

---:::---

LA COLLABORATION DE L'U.R.S.S.

L'Espoir Français, consacre un commentaire à l'appui fourni par l'U.R.S.S. à l'anarcho-communisme espagnol Il l'intitule: "La vérité à travers les chiffres", et il dit en substance:

"Les Soviets élèvent des protestations, soutenant qu'ils ne sont jamais intervenus dans la guerre d'Espagne Leur audace affirme qu'ils ont respecté strictement la neutralité. Les statistiques de leur commerce extérieur prouvent tout le contraire.

C'est précisément M. Eden qui, voici quelques temps, y faisait allusion dans un discours sensationnel devant la Chambre des Communes. Depuis lors, on a publié des chiffres encore plus précis émanant des propres services du commerce extérieur soviétique.

"Les exportations soviétiques en Espagne ont effectivement quadruplé. Voici les chiffres du tonnage des exportations de l'U.R.S.S. à Barcelone et à Valence:

	Année 1936	9 premiers mois de 1937
	tonnes	tonnes
Charbon	28,835	105,283
Pétrole	111,716	163,841
Produits chimiques, engrais	9,310	31,127
Automobiles et tracteurs	4,546	7,362
Coton	205	16,687
Fonte, acier	23	19,588

"Si l'on entre dans le détail des marchandises expédiées d'U.R.S.S. en Espagne rouge, on s'aperçoit immédiatement que la contrebande des armes et munitions de guerre est à l'origine de la formidable augmentation des échanges soviético-espagnols. Oh! certes, les statistiques ne disent pas les choses crûment.

"Mais, sous les rubriques "automobiles", "produits chimiques" ou "fonte et acier", on devine qu'il s'agit, en réalité, de tanks, camions, canons, munitions, etc...

"Ces chiffres sont suffisamment éloquents.

Ils démontrent que l'U.R.S.S. est devenue la principale source de ravitaillement de l'Espagne marxiste."

LES DESTRUCTIONS SYSTEMATIQUES

SALAMANQUE.— Dans le secteur du Sud de l'Aragon, les rouges ont employé les mêmes procédés de destruction que dans le nord de l'Espagne. A l'entrée des forces du général Franco dans le village de de Pérales, on s'aperçut que les marxistes, avant de fuir, avaient détruit tous les édifices.

LES FABRIQUES DE MENSONGES

Un des chapitres les plus intéressants du livre de Knoblaugh: *Correspondent in Spain*, est consacré à la description du mécanisme de la propagande rouge. Toute la fabrication des mensonges est étalée à la vue du lecteur dans ces pages du correspondant de la *American Press*.

L'un des cas qu'il nous cite peut servir d'échantillon:

"Les correspondants furent invités à venir contempler, à la morgue de Madrid, le cadavre coupé en morceaux d'un aviateur loyal capturé et sauvagement mis en pièces par l'ennemi. Le corps avait été mis dans une caisse et lancé dans les lignes loyales, attaché à un parachute; tel était le texte de l'invitation qui prévenait ainsi les aviateurs "loyaux" du sort qui les attendait s'ils étaient faits prisonniers. Le spectacle n'obtint qu'un demi succès... La caisse s'en alla échouer dans un magasin de Madrid; le corps dépecé fut identifié par la suite: c'était celui d'un madrilène tué pendant un bombardement de la capitale.

Tout ne va pas bien au pays des Soviets

Voici les titres des articles dans un seul numéro de la "Pravda Vostoka" (1er février 1938.):

"Sabotage du stock de semences".
"Le combustible fait défaut".
"Les semences menacées de détérioration".
"On se désintéresse des semailles printanières".
"Le travail n'est pas organisé".
"Les fainéants de la station de tracteurs agricoles".
"Bourrage de crâne".
"Les formulaires manquent".
"Une myopie nuisible".
"Une usine délabrée".
"La chaux est abandonnée sous la pluie".

---:::---

L'ATHEISME DANS LA ZONE ROUGE

Un télégramme de Riga, reproduit par l'Osservatore Romano, annonce que le chef suprême des sans-Dieu, Yaroslavski, n'est pas encore satisfait de l'activité des athées de l'Espagne captive.

Officiellement, le nombre des athées recrutés par cette organisation internationale n'est que de 28,000, chiffre que le chef des "Sans-Dieu" estime dérisoire et insuffisant.

La centrale de Moscou, devant une pareille désillusion, s'apprête à envoyer, en avril prochain, une délégation soviétique de la "Ligue des Sans-Lieu" en Espagne rouge, pour étudier l'organisation d'une nouvelle campagne. A cette occasion la Délégation en question offrira à ses "correligionnaires" espagnols un drapeau rouge portant la célèbre inscription qui constitue sa devise: "La religion est l'opium du peuple".

IL FAUT PAYER MOSCOU

La statistique du commerce extérieur de l'URSS nous révèle que les exportations de l'URSS en Espagne rouge sont passés de 4,000,000 de roubles en 1936 à 88 millions en 1937. Donc plus de 20 fois supérieures. On le voit, la guerre est une bonne affaire pour les marchands de canons de Moscou.

---:::---

ON FAIT CADEAU A STALINE DES TRESORS ARTISTIQUES DE L'ESPAGNE

D'après une information de l'Agence "Dfinor", les journaux soviétiques publient une liste des cadeaux offerts par les délégations étrangères, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'URSS.

La plupart de ces délégations se sont bornées à offrir des albums et des statistiques à la "Mère Russie". En revanche, la "générosité" des usurpateurs de l'Espagne rouge a véritablement fait sensation. Son don a consisté en deux tableaux de Goya, un de Murillo et plusieurs toiles d'une grande valeur artistique; il y avait aussi le fameux exemplaire unique de la première édition de "Don Quichotte" et divers objets d'art provenant des églises espagnoles, tous d'une grande valeur. La presse soviétique fait remarquer l'importance exceptionnelle de ces dons et signale que la délégation espagnole a également fait beaucoup de cadeaux individuels aux principales notabilités du régime soviétique.

Ainsi les Maîtres-assassins sont devenus des recéleurs.

RADIO-BOBARDS

Un journal anglais s'est amusé à une bien curieuse statistique. Il a relevé en effet la liste complète des succès des "républicains" espagnols depuis le début de la guerre civile jusqu'en avril 1937 en se référant strictement aux communiqués des Madrid et de Valence. Cette addition donne les résultats suivants:

Territoire conquis: trois fois la superficie de l'Espagne.

Nationalistes tués ou blessés: trois cent mille.

Prisonniers: 345,000.

Canons abandonnés par les nationalistes: 415,000.

Mitrailleuses: 775,000.

Avions allemands et italiens abattus: 56,779.

Huesca fut prise 26 fois, Tolède 11 fois et Oviedo 22 fois.

Les voilà bien les châteaux en Espagne!...

(L'Oeuvre Latine)

---:::---

Moscou soutient les libres-penseurs d'Amérique du Sud

Le "Kirchenbund" annonce de Moscou que les Unions des Libres-Penseurs du Brésil, de l'Uruguay et du Paraguay, ont adressé à la Centrale Sans-Dieu de Moscou un pressant appel, leur demandant un secours financier. Depuis la nouvelle situation politique dans leurs pays, les libres-penseurs sud-américains sont obligés d'agir en partie illégalement. En 1937 ils avaient gagné environ 30,000 membres nouveaux. Moscou leur a consenti une avance de 5,000 livres sterlings remboursable dans vingt ans, sans intérêts; la centrale moscovite des Sans-Dieu se déclare prête en outre à former à ses frais en U.R.S.S. des propagandistes athées américains.

---:::---

En Suisse, le canton de Schwytz a interdit à son tour le communisme

Un canton de plus, celui de Schwytz, vient d'interdire le parti communiste et toutes autres organisations dangereuses pour l'Etat. Le peuple a voté l'interdiction par 5438 voix contre 3517.

Rappelons que des mesures analogues ont déjà été précédemment adoptées par les cantons de Neuchâtel, Genève, Fribourg et Vaud.

L'ARCHEVEQUE DE SIBERIE A ETE FUSILLE

Le correspondant à Riga de la Commission des Directeurs de Journaux catholiques apprend d'Irkoutsk que l'archevêque orthodoxe de Sibérie, Mgr Mefodiy, qui se trouvait en état d'arrestation depuis octobre 1937, a été condamné à mort par un tribunal militaire pour espionnage au profit du Japon. La sentence a déjà été exécutée.

L'accusateur public présenta comme preuve une lettre adressée par l'évêque, en 1936, à un prêtre du Japon, dans laquelle il décrivait la situation lamentable des églises chrétiennes en Russie soviétique.

En même temps que l'évêque, les deux prêtres orthodoxes Popov et Dorugov, ses collaborateurs âgés, ont aussi été condamnés à mort.

---:::---

L'EXECUTION DES 18 CONDAMNES RUSSES

MOSCOU.— Le grondement des canons de l'*Ogpu*, dans les corridors des exécutions secrètes, a accrédité la rumeur que les 18 ex-chefs Soviets condamnés à mort par le Soviet suprême comme traîtres et "meurtriers" auraient été exécutés Le "praesidium" du Soviet suprême a rejeté l'appel de clémence de 17 des condamnés. Quant au 18e, A. P. Sosenholz, ancien commissaire du commerce extérieur, il n'aurait même pas demandé grâce!

SA SAINTETE ET LE PEUPLE RUSSE

CITE VATICANE. Sa Sainteté le Pape Pie XI a déclaré que le peuple russe était dans le malheur et la souffrance la plus complète; mais "que le jour viendra où les choses seront comme Dieu le veut et non comme les hommes le désirent".

Le Saint-Père s'adressait aux autorités et aux étudiants du collège russe à Rome.

PIERRE L'ERMITE

L'Emprise

(Suite)

IV

— Absolument!... Et combien de jeunes gens voudraient le vivre! ... J'en vois tous les jours qui partent vers la capitale avec, pour tout potage, l'espérance au coeur et une paire de souliers ferrés sur l'épaule. Toi, tu y pars en prince, sachant où tu vas, ce qui t'attend, connaissant ton grain futur et jusqu'aux limites extrêmes de ton extrême avenir; d'un coup d'oeil, tu peux embrasser ta vie tout entière, et tu hésites, et c'est l'histoire de toute ta vie... tu as toujours hésité avec moi!... Franchement, c'est à tout offrir à un autre qui sauterait dessus!...

— Mais je n'hésite plus...

— Alors, signe ton engagement, et pars lundi prochain.

— Où est-il, cet engagement..?

— Voilà.

De sa grosse main de terrien qui ne veut pas trembler, Claude Routier met son paraphe au bas d'une page qu'il ne lit même pas... A quoi bon!... Chacun suit sa destinée ici-bas...

Dietzch prend le papier, le replie soigneusement, le met dans son portefeuille.

— Après tout, tu sais... si tu as quelquefois le mal du pays, Fleurines n'est qu'à deux heures de Paris.

— Oui, répond le jeune homme, c'est vrai comme distance... parce que... autrement, il me paraît rudement loin!...

— Je ne comprends pas ces subtilités-là, tu sais... le coeur n'est pas ma partie!... A lundi.

— A lundi.

Quand Claude sortit de l'hôtel des *Trois-Piliers*, il était pourpre sous l'effort de sa pensée; il avait conscience de s'être raidi inutilement, avec ce je ne sais quoi de l'instinct de la bête qui refuse d'entrer dans l'enceinte où l'on doit l'abattre, et qui, finalement, se décide à marcher tout de même.

Ne voulant, à cette heure, rencontrer personne, il descendit l'escalier de pierre qui donne sur la voie, longea la haie jusqu'au passage à niveau, et prit à travers champs, heureux de la solitude qui lui permettait de réfléchir un peu aux graves modifications qui allaient se produire dans sa vie...

Une première fois — cela remontait à cinq ans, — il avait eu avec son père une discussion terrible; c'était, pour employer le terme du vieux Mathurin Routier, le jour de sa première apostasie; il s'agissait de quitter la ferme pour entrer à l'usine; l'altercation avait été si chaude que Claude Routier vivrait cent ans... cent ans, il en garderait le souvenir! Aujourd'hui, il fait un pas de plus, et, après avoir quitté la ferme, il abandonne le pays!... Quelle scène tout à l'heure s'il annonce la chose au père!... Une pensée lui vient... s'il partait demain, à l'anglaise, tout simplement, sans avertir personne..? Après tout, il est bien libre!...

Un instant, il s'arrête, mais son hérédité de soumission le reprend vite: il a peur que cela n'aggrave encore la situation... qu'une seconde faute de forme s'ajoute à la faute de fond... Ah bah!... Et, d'un pas ennuyé, il entre dans le sentier de culture qui aboutit, à deux kilomètre de là, sur le chemin des *Poutrelles*.

Comme s'il voulait se mettre à l'unisson de sa pensée, et l'envelopper de recueillement et de silence en une heure si décisive de son existence, le soir tombe sur la campagne..., un soir triste et froid de novembre, qui traîne sur la terre luisante un brouillard humide; le pied de Claude s'enfonce à chaque pas dans le sol détrempé; on dirait que la terre féconde, cette terre des champs cultivée jadis par lui, rêve de le reprendre, de l'arrêter... de l'empêcher de partir... Pourtant il partira, et malgré tout!... Quand le vin est tiré, il faut le boire!... Dietzch a raison..., il ne faut pas faire ici-bas du sentiment..., cela n'a pas cours à la Bourse, c'est tout juste bon pour les vieux ou les toutes petites filles!... D'ailleurs, c'est signé!...

Mais il a beau s'étourdir d'un cliquetis de réflexions voulues, ce qui surnage dans l'âme du jeune homme, c'est une impression de navrante tristesse; elle s'augmente à chaque pas, à mesure que se précise la silhouette de la ferme paternelle; et, bien qu'il marche lentement, l'heure arrive; la maison de Mathurin se dessine déjà dans la campagne, d'abord basse, puis plus haute, avec l'apparence massive d'une forteresse plantée là, au milieu des terres, comme pour les défendre contre toute attaque.

Les *Poutrelles*, ferme de Mathurin Routier, père de Claude, sont formées par un ensemble de constructions carrées en briques et pierres de taille. A droite, les remises et les granges; au fond, les écuries, d'une propreté toute flamande, où les vaches sont tête à tête, laissant autour d'elles et au milieu trois couloirs de dégagement, dallés de briques; à gauche, la maison de Mathurin, un grand perron tout encadré de vigne vierge domine la cour entière et laisse voir les champs au-dessus des remises basses et par les baies d'ouverture.

Ce perron est la place favorite de Mathurin.

Le soir, surtout en été, le vieux fermier s'y grise du spectacle qui se déroule quotidiennement avec une force lente sous ses yeux..., du va-et- vient des gens de la ferme, filles d'étables, portant avec un geste tendu les lourds pots d'étain où mousse le lait... solides gars, l'aiguillon au poing, ramenant des champs tantôt les tombereaux vides, tantôt les charrettes chargées de foin à en craquer, en haut desquelles les faneuses ont planté les fourches, pareilles à des peignes géants piqués dans la chevelure de la terre...; vaches tranquilles venant boire à l'étang et dont les yeux vagues semblent toujours rêver à autre chose. Et autour de ce tableau, comme un cadre harmonieux, les mille bruits de la basse-cour, les appels des chiens de garde, les roucoulements des pigeons, taches blanches sur les toits rouges, chats pliés en deux buvant en hâte le lait, la tête dans les jattes, aux portes des fromageries, et le grand murmure des deux châtaigniers qui marquent le centre de la cour, et mirent, dans les eaux noires de la mare, une frondaison qui se perd dans les cieux.

C'est cela, ses *Poutrelles*, au Mathurin Routier! Bâties par son arrière-grand-père, et nommées les Poutrelles d'abord parce que, dans toutes les pièces, les poutres étaient à la fois apparentes et bizarrres, peintes en brun et chanfreins rouges dans la maison d'habitation, laissées brutes dans les communs, les écuries et les remises, où des milliers d'hirondelles viennent chaque année y retrouver un nid toujours respecté; appelées officiellement les *Poutrelles* parce que, il y a quelque soixante-quinze ans, un petit fêtard de Paris avait joué à la ferme à deux kilomètres de là, dans une bâtisse éphémère qu'il avait baptisée *Bagatelle*, et qui en était une, alors le grand-père, qui n'aimait pas qu'on plaisante avec les choses sérieuses, avait précisé l'appellation de sa ferme et lui avait donné ce nom bien solide, bien rugueux, comme les mottes de terre après le labour, un nom bon garçon comme le bois; c'était sa petite-fille qui avait été la marraine des *Poutrelles*; et, le soir, on avait arrosé le baptême en un dîner présidé par M. le curé, et dont le souvenir héroïque se transmettait de génération en génération.

C'était tout cela qu'il allait quitter, Claude!... La vie a de ces nécessités relatives qu'on peut secouer en théorie, mais qu'en réalité on ne brise presque jamais; car l'acte de volonté efficace doit se produire dès le premier appel de la tentation; quand un imprudent — et on l'est si facilement! — a prolongé son regard sur la vision mauvaise..., quand il a écouté une certaine musique, alors elle entre en lui... elle se répercute en s'agrandissant dans tous les replis de son cerveau; il se débat inutilement contre la fascination envahissante et d'avance semble s'en rendre compte...Oh! le jour où ce Dietzch l'avait trouvé travaillant là-bas, au fond du vallon qui s'emplissait d'ombre et de silence ..., il ne pensait à rien alors! L'ingénieur avait été sa tentation subite, celle qui trouve des accents de mépris railleur pour le présent et vous parle d'horizons nouveaux..., celle qui parle de l'argent gagné à ne rien faire, l'argent qui ne coûte rien, et qui, paraît-il, profite tout de même!

Quand on a mis le pied sur la pente, on est incapable de dire: "Je m'arrêterai ici, je n'irai pas plus loin!..." C'est en bas seulement, tout en bas, qu'on peut mesurer la chute et apprécier la force du courant qui vous entraîna.

Il est sur cette pente, Claude, et il a conscience d'y glisser malgré les mains tendues, les affections et les cris de colère; il y glisse malgré Paule, sa chère femme, malgré ses deux petits enfants, malgré le vieux Routier, malgré les voix qui chantent la terre au fond de tous ces vallons, au coin de tous ces villages, à la flèche de tous ces clochers!... Une puissance mystérieuse, faite sans doute de séduction et d'âpreté paysanne au gain, mais aussi d'orgueil et d'entêtement, l'entraîne malgré tout!... Pour y résister, il n'y a qu'un mot à dire, comme l'oiseau n'aurait qu'un coup d'aile à donner pour échapper au reptile dont l'oeil l'appelle dans les bas-fonds, et ce mot ferait exulter tout autour de lui; mais il ne le dira plus maintenant! Et malgré les protestations de son père qui, dans quelques instants — il en est sûr, — va trancher comme un hacheron au milieu de toutes ses explications, malgré les larmes de sa femme et le silence de désapprobation qu'il entend déjà descendre autour de lui, il peut aller aux Poutrelles, voir le père face à face, subir tous les assauts, il luttera contre tout, contre tous, et sortira vainqueur de lui-même et des autres!...

Dans cette disposition d'esprit, il pénètre sous la voûte de la ferme paternelle; l'immense cour est absolument déserte d'hommes et de bêtes, et les dernières lueurs du jour expirant semblent frissonner dans le miroir glauque de l'étang. C'est l'heure vague que, dans la campagne, on appelle "entre chien et loup"; la nature s'endort pour la longue nuit d'hiver, et sans un vol attardé de canards sauvages attirés par les roseaux des marais, ou, sur terre, l'ébrouement subit d'un cheval, le cri d'un oiseau effrayé, on croirait la ferme et les champs complètement abandonnés, et marcher dans un paysage mort sous un ciel éteint...

Impressionné pour la première fois d'une façon consciente par toute cette nature, car il va la quitter, et, quand on quitte certaines choses, on dirait qu'elles prennent une voix d'amour et de désespérance pour vous retenir, Claude monte le perron, pousse la porte de chêne qui donne sur la cuisine, et aussitôt une large traînée de lumière s'écoule au dehors.

Là, c'est la vie! D'un bout à l'autre, la longue pièce est remplie de fermiers et de journaliers assis aux lourdes tables de bois; dans l'écuelle mi-penchée, ils mangent gravement, presque sans rien dire, au milieu des carniers vides et des limousines jetées sur les bancs.

Devant la cheminée flambante, les chiens de berger dorment le nez sur leurs pattes; les filles de cuisine vont, viennent, passant les miches brunes, le lait caillé, le fromage, le jambon, le vin gris; la grosse horloge scande le temps de son battement lent et régulier; au fond de la salle, assis comme un ancêtre des premiers âges, Mathurin Routier surveille le repas, rude et attentif.

Il est le premier à voir Claude, mais ne fait aucun mouvement et chacun l'imite. On sait parfaitement que le père et le fils sont en froid à cause de la terre, car personne n'est documenté comme ces simples qui ne disent rien et entendent tout; on n'ignore même aucun des bruits qui courent au sujet du transfert des usines à Paris, et la démarche de Claude, à cette heure tardive d'un jour de semaine, doit avoir une raison si grave qu'elle fait tomber d'un seul coup les conversations commencées.

Claude traverse d'un pas la longueur de la cuisine, salue vaguement à droite et à gauche, et, quand il parvient près du vieux Mathurin:

— Père, dit-il, je voudrais vous parler *à part*...

Le vieux prend son temps, fouille du regard le visage de son fils, en remarque l'expression embarrassée, et se décide à répondre:

— Pourquoi... "à part"?

— C'est d'une question de famille qu'il s'agit...

— D'une question de famille..? C'est ici ma famille!...

Et étendant la main, montrant toute la maisonnée réunie dans cette salle:

— Je ne suis nulle part davantage chez moi qu'ici, au milieu des miens.

Claude sent qu'il faut en passer par là, car depuis le jour où il est entré dans l'usine des Harmmester, le vieux prend avec lui des allures de barre de fer; le jeune homme s'assied, et, tournant le dos à la cuisine, ayant littéralement l'air de confesser un péché, il avoue que la séparation avec le pays va devenir plus grande encore, qu'il est pris dans un engrenage dont ses intérêts ne lui permettent plus de sortir, que le transfert des usines à Paris est, depuis ce soir, chose certaine; que l'ingénieur Dietzch lui a fait le très grand honneur de le désigner au choix pour devenir l'homme de confiance de la nouvelle combinaison Harmmester-Saint-Agilbert, et que, finalement, il va gagner beaucoup d'argent... Il a dit cela très vite, gêné par le regard de Mathurin qui le fixe, scrutant sa pensée, lisant au travers du trouble de ses phrases jusqu'au fond de son coeur.

— Alors, fait le vieux, tu vas maintenant demeurer à Paris...?

— Dès la semaine prochaine...

— Et ta femme..?

— Je la laisse là..., pendant les premiers mois tout au moins.

— Et tes enfants..?

— Ils restent avec leur mère...

Un silence tombe maintenant entre les deux hommes. Claude, qui éprouve comme le besoin de se faire pardonner, le rompt le premier et essaye de faire diversion.

(A suivre.)

Coin du Collège Mathieu

Le scoutisme catholique

Travail présenté à l'Académie du Collège par M. Gérard Roy, rhétoricien

Il n'y a pas longtemps une femme distinguée, interrogée au sujet de la situation mondiale, disait: "C'est terrible cette crise que nous traversons, il faut y mettre une fin. Le moyen le plus efficace c'est l'éducation de la jeunesse". Elle disait vrai. Plusieurs sans doute pensent comme elle et l'Eglise catholique est la première à comprendre qu'une éducation plus saine, plus chrétienne, sauvera le monde bouleversé et prêt à éclater. C'est pour cette raison qu'elle organisa sa jeune armée; preuve la J.O.C.; la J.E.C. et la J.I.C. et d'autres mouvements qui ont pour but de rechristianiser le peuple et de combattre l'avalanche mortelle du communisme et des autres théories subversives.

Ces mouvements, ces organisations répondent aux besoins de la jeunesse travaillante, ouvrière, industrielle, et étudiante. Alors qu'advient-il de nos jeunes de 12 à 18 ans, qu'advient-il de notre jeunesse écolière? Allons-nous les laisser seuls, seuls pour combattre sans un entraînement, sans une préparation quelconque, le monde et ses plaisirs, seuls pour combattre les ennemis de leur foi et de leur langue? Certes non! L'Eglise dans sa maternelle sollicitude a pourvu, au besoin de la petite jeunesse en lui présentant le scoutisme catholique.

Dans ce court entretien j'essayerai de répondre aux questions suivantes: 1—Quelle est l'origine et quel est le système du scoutisme tel que ondé par Baden-Powell? 2—Comment l'Eglise l'a adopté à notre jeunesse? 3—Ensuite quelle est la valeur éducative du scoutisme? 4—Enfin comment le scoutisme est-il de l'Action Catholique?

Développement et origines: En 1908 le général Baden-Powell réunissait quelques jeunes garçons pour fonder l'organisation maintenant appelée "The Boy Scout Association". Ce geste de Baden-Powell ne fut pas fait aveuglément, ni sans préméditation. L'idée du scoutisme était née d'abord dans le coeur de ce vieillard militaire, qui aimait les jeunes encore enthousiastes. Durant la guerre des Boers, il s'était doublement assuré de la valeur du jeune homme et avait résolu de l'aider. Mais avant de se jeter dans une telle entreprise, il avait sondé le coeur et les goûts du jeune homme. Tout d'abord il réalisa que la vie de garçon était dans le jeu et que ce jeu était aussi organisé qu'une entreprise d'hommes d'affaires. Groupés en "Gangs", les petits bonshommes partaient à la suite de leur chef pour confronter l'ennemi, sans doute un autre "Gang". A part ces guerres civiles, on faisait des vols en plein jour chez un marchand fruitier ou au débit de la crème à la glace. C'était donc des jeux mauvais, mais propres à développer l'intiative et autres qualités. Il s'agissait de redresser et d'organiser et de diriger le jeu vers le bien. Baden-Powell élabora son programme, et petit à petit en vint à son système actuel avec ses lois et principes. Il se proposait de développer chez le garçon l'intelligence et la volonté et les qualités de l'âme, et ainsi en faire un homme aussi complet que possible. Ceci est le but et la caractéristique de toute organisation ou mouvement des jeunes. Mais chez le scout ce qui le distingue, c'est le moyen pris pour atteindre ce but. De ce moyen je vous parlerai dans la deuxième partie de cet entretien.

Pour le moment voyons la constitution de scoutisme. Sa hiérarchie est simple: un conseil général qui a toute autorité entre ses mains. Ce conseil règle les difficultés des troupes, voit à leur développement et leur fournit les manuels. Puis viennent les troupes sous l'autorité du scoutmestre. La troupe est divisée en patrouilles, ou "gangs" si vous voulez, à cause précisément de ce goût naturel des jeunes de se grouper sous un chef. Venons-en maintenant aux lois et aux règlements du scoutisme. Les lois, appelées décalogue, parce qu'en dix articles, requièrent l'honneur, la charité, la droiture, la politesse, la jovialité, surtout et par-dessus tout l'amour de son Dieu et de la Patrie. Si vous écoutez le "Tenderfoot" ou aspirant lorsqu'il fait sa promesse au moment de son initiation, vous entendrez ces paroles: "Sur mon honneur, je m'engage à servir de mon mieux Dieu et la Patrie, à rendre service au prochain et à observer la loi scoute." Voilà donc en quelques mots la hiérarchie et les lois du scoutisme de Baden-Powell. Bien que selon le Père Labonté, le Pape Pie XI et Baden-Powell s'accordent sur les principes fondamentaux, les méthodes d'éducation de Baden-Powell ne sont pas assez catholiques pour nous, car il faut nous rappeler que Baden-Powell est protestant.

Si nous étudions un peu l'histoire du scoutisme nous voyons que le tiers des scouts sont catholiques: ce qui veut dire qu'un million de scouts catholiques appartenaient au scoutisme neutre, ou international. Alors nous devinons facilement pourquoi l'Eglise était si désireuse de faire sienne une organisation si belle. C'est qu'elle prévoyait un affreux désastre pour cette jeunesse catholique entourée de protestants et de partisans non-catholiques. Et voilà qu'elle organise un scoutisme catholique sans toutefois changer les principes ou les bases des Boy-Scouts. Elle a ni plus ni moins qu'adapté l'organisation à ses enfants. Son beau geste fut applaudi par Baden-Powell. Lui qui disait que pour l'enfant catholique le salut est dans l'attachement inviolable au Pape, manifesta sa joie par ces paroles "Now that the Catholic Church has taken up the organisation, I know it will last". Et ceci est vrai. En France les scouts catholiques sont forts. Au Canada l'organisation sous le nom de S.C.F. progresse toujours, tellement qu'elle a formé une Fédération indépendante du conseil général des scouts internationaux. Cela promet beaucoup pour l'avenir et nous devons en remercier l'Eglise, et l'admirer. Notre admiration ira plus loin lorsque nous considérerons les changements internes opérés dans l'organisation. L'Eglise a conservé les grands principes de l'ancienne organisation, mais y a ajouté la religion comme base essentielle. C'est le travail de l'aumônier de faire une véritable oeuvre spirituelle dans les jeunes âmes. Ce changement a pour effet de surnaturaliser tous les principes et actions du scout. Par exemple la promesse n'est plus: "Sur mon honneur je m'engage", mais "sur mon honneur et avec la grâce de Dieu, je m'engage". Baden-Powell avait ignoré ceci. C'est qu'il avait trop confiance dans les forces naturelles de l'homme. "If you want to be a man, you must fight", disait-il. Cependant l'Eglise qui connait mieux met l'aspirant sous la protection du Bon Dieu. Et c'est encore le bon Dieu qu'elle lui assigne comme motif de sa B. A.; en un mot, elle donne à toute sa vie une orientation catholique. Tout pour Dieu. Tout pour le prochain, mais par amour de Dieu; c'est la différence essentielle entre le scoutisme catholique et le scoutisme de Baden-Powell.

Je pourrais parler longuement sur le bien qu'a fait l'Eglise pour cette organisation, mais pour nous catholiques, en introduisant le code religieux, elle lui a donné sa réelle valeur éducative. Passons à la deuxième partie de cet entretien. La valeur éducative du scoutisme. Dans l'impossibilité de vous faire un traité pédagogique, plus à cause de mon ignorance, que pour d'autres raisons, je voudrais vous démontrer que le scoutisme au point de vue éducatif a une réelle valeur. S'il n'en était pas ainsi, comment se fait-il que le scoutisme compte aujourd'hui au delà de trois millions de membres louveteaux, scouts et routiers, lenettes et guides? Le scoutisme est pratiqué jusqu'en Chine et au Japon. Les Soviets l'ont bolchevisé, Mussolini l'a fascisé, et Hitler voudra sans doute le nazifier. Ce fait universel n'est-il pas une preuve de la valeur réelle du scoutisme? Et si on osait nier la valeur éducative du scoutisme catholique, j'entends celui qui est le plus développé, écoutez l'évêque de Gaspé: "Les méthodes de formation employées par le scoutisme chrétien sont tout-à-fait pédagogiques et propres à former des caractères. Elles apprendront à l'Eclaireur français à développer ses initiatives, à discipliner ses énergies en les recueillant et en les dirigeant, d'une volonté ferme, soutenue par la grâce divine et les motifs d'honneur chrétien, vers un idéal digne d'une vie pleine: servir Dieu, l'Eglise, la Patrie et le prochain. C'est tout l'homme, le citoyen et le chrétien."

Et comment ne le serait-ce pas? Voyez ses lois, ses principes et les vertus principales exigés du scout. Ecoutez-le, le petit éclaireur au franc sourire, clamer sa devise "Sois prêt". Demandez-lui pourquoi ce noeud à son foulard. C'est pour se rappeler sa B. A. dira-t-il. N'est-ce pas de l'éducation sociale intelligente et pratique que d'exiger de l'enfant un service tous les jours? Puis, pour remédier à l'esprit d'indépendance qu'est le mal de notre époque, le scoutisme exige de l'enfant une parfaite obéissance. La loi est claire: "Le scout obéit sans réplique". L'obéissance étant une vertu de la plus grande importance, dans la formation du garçon, ce n'est pas sans raison que la loi scoute y attache tant d'importance.

Remarquons que cette loi, comme toutes les lois scoutes, est formulée au positif et à l'indicatif, et ne consiste pas en défenses, mais impose le bien à accomplir, des bonnes actions à faire. Et c'est ce qui fera toujours vibrer le coeur de l'enfant dans toutes ses activités. Ceci m'amène à vous parler du jeu, de l'efficacité de son rôle dans l'éducation. Pour l'enfant, jouer c'est vivre! D'autre part le jeu est comme une préparation à la vie sérieuse. Si nous considérons le besoin qu'a l'enfant de jouer et la valeur réelle du jeu comme entraînement, comme préparation, nous comprenons pourquoi Sir Baden-Powell l'a introduit dans le scoutisme. Et il a bien fait! Le scoutisme profite du besoin de jouer qu'éprouve l'enfant, canalise ce besoin, le dirige et se sert du jeu pour instruire l'enfant et lui faire répéter de nombreux actes de loyauté, d'oubli de soi, de charité pour autrui.

Le scoutisme est donc un grand jeu où l'enfant apprend à s'oublier soi-même, à être charitable, à former son caractère et à s'instruire. A cette fin les jeux sont aussi variés que les buts à atteindre: faire des noeuds, apprendre à s'orienter, apprendre le sauvetage et le "first-aid" et, lorsque tout est bien appris, on donne au jeune garçon ses degrés avec une insigne qui indique que le sujet a passé l'épreuve. Ici encore on pourrait démontrer comment le système est un efficace remède aux maux de la société. Mais il s'agit maintenant de considérer l'organisation au point de vue d'Action Catholique. L'Action Catholique est une question du jour et est très importante. Si telle ou telle organisation n'est pas de l'Action Catholique ou même ne s'y rapporte pas, nous la rejetons comme inutile. Aujourd'hui c'est une guerre et une guerre à mort contre le communisme. On doit avoir recours aux armes les plus puissantes. Le scoutisme en est une parce qu'il est de l'Action Catholique. Comment? me direz-vous? Parce qu'il forme des chrétiens et les oriente vers l'apostolat Ce sont les deux conditions requises pour qu'un mouvement soit de l'Action Catholique.

Comment le scoutisme forme-t-il de bons chrétiens? Parce qu'il a à sa base la religion. La religion doit pénétrer toutes les activités du scout. C'est à l'aumônier d'organiser l'étude et la vie religieuse de ses scouts. Aussi les examens de deuxième et de première classes comprennent l'étude de la religion. La loi et les principes proposent des vertus vraiment évangéliques: Franchise, loyauté, pureté, obéissance sans réplique. On ne peut pas en douter: la formation du scout est vraiment catholique. La deuxième condition pour l'Action Catholique est l'apostolat. Le scoutisme oriente ses sujets vers l'apostolat. D'abord ses prières, sa devise, ses chants, sa promesse et sa B. A. sont tous à base d'Action Catholique. En outre, la devise "Sois prêt" a nettement au caractère d'apostolat. Prêt à quoi? A aider le prochain tant au point de vue matériel que spirituel. De plus est-ce-que le scout par sa promesse de servir Dieu et l'Eglise et d'aider le prochain ne s'engage pas à faire de l'apostolat? Alors dira-ton que le scoutisme n'est pas de l'apostolat?

Ce n'est pas tout. L'Action Catholique requiert la discipline. C'est son Eminence le Cardinal Villeneuve qui insiste par ces mots: "Il faut un parfait esprit de discipline". Etudions le scoutisme, observons une assemblée scoute et vous y verrons une discipline parfaite. Les chefs de patrouilles obéissent au scoutmestre et les scouts à leur chef. Mais faire de l'apostolat sans technique est nul. Le scoutisme fournit la technique nécessaire pour développer les divers talents, talents d'infirmier par exemple, et prépare ainsi ses sujets aux oeuvres de bienfaisance et de charité tout en lui créant un champ d'activité. N'est-ce pas là de l'apostolat?

Enfin cette organisation est constituée exactement pour faire de l'Action Catholique, formée comme elle est en équipes ou en patrouilles. Ce système est le même que celui de l'Action Catholique, qui groupe ses membres en mouvements spécialisés, puis en équipes dont le rayonnement et l'action doivent agir sur la masse.

Voilà ce que j'ai essayé de vous démontrer: le scoutisme est de l'Action Catholique et a une valeur éducative. Je vous laisse la conclusion en ajoutant ceci: "Le Pape Pie XI et Baden-Powell sont en parfait accord". Sa Sainteté a béni ce vieillard et a béni le scoutisme. S. E. le Cardinal Villeneuve a pleinement approuvé l'organisation et lui a apporté son plein support et son patronage. Et notre ancien évêque Mgr Mélanson, avec cette initiative qui le caractérise, l'a lancée dans tout le diocèse, cette oeuvre que Mgr Guy veut absolument. C'est donc dire que le scoutisme a une grande valeur et constitue une force dont l'influence s'exerce sur le monde entier. Permettez-moi de former un souhait: Que dans notre diocèse et dans tout le monde catholique, on trouve de nombreux chefs qui se dévoueront pour la jeunesse en prenant comme moyen cette organisation si belle et si puissante, l'organisation scoute.

Académie St-Pierre,
le 27 février, 1938.
Gérard Roy, rhétoricien.

La J.E.C. au Collège

La J.E.C. opère au collège ses prodiges d'enthousiasme et de bonnes oeuvres. C'est vraiment le mouvement qui soulève le monde étudiant. Elle suscite l'intérêt le plus vif chez les uns et chez les autres, elle ne manque pas non plus d'éveiller le sens de la responsabilité. C'est ainsi que l'actif conquérant, notre ami Eugène, vient de réveiller son petit monde jéciste en le mettant à même de constater ce qui pourrait bien assassiner le mouvement.

Voyez-le à l'oeuvre; lisez:

Tu es jéciste?
Ne t'intéresse pas au mouvement; tu en sais assez long de cette affaire d'Action Catholique pour leurrer même l'aumônier. Laisse travailler les autres, et surtout ne te montre jamais la face au local, à moins d'être obligé.

Tu es dirigeant?
Considère cela comme un honneur et travaille le moins possible.
Il y a deux autres dirigeants, ce sont de bons diables, laisse les travailler en paix "car trop de cuisiniers gâtent la soupe".

Tu es militant?
Loin de toi toute préoccupation de préparation pour le cercle d'étude. Ne regarde jamais "Conquérants", les dirigeants vont t'expliquer. Des faits pour l'enquête? Mais il y en aura assez sans les miens.

Tu es chef d'équipe?
Prends bien garde d'étudier le rôle et les devoirs du vrai chef.
Ton équipe? N'essaie pas de le former, ni de la réunir, tes co-équipiers pourraient peut-être t'en montrer. Surtout garde-toi de l'augmenter, ça te donnerait plus d'ouvrage; d'ailleurs les dirigeants n'ont que cela à faire: conquérir de nouveaux membres.

Tu es chef de service?
Ne prends jamais l'initiative pour faire quoi que ce soit, attends toujours que les dirigeants te disent quoi faire.

On t'a demandé ton avis sur telle ou telle question? Garde-toi d'exprimer ta pensée, tu perdrais peut-être le monopole du savoir-faire.

Le mouvement?
Ça ne marche pas? N'en parle pas aux dirigeants, ni à l'aumônier, ils pourraient peut-être profiter de tes remarques; mais fais-toi une obligation de critiquer par derrière, ça aide.

Le censeur t'a repris?
T'a fait une remarque à point? Révolte-toi et surtout ne te laisse pas piler sur les orteils. Réplique et si la pilule devient trop amère, menace de tout lâcher: ça calme les esprits...

Suivons donc nos dirigeants et suivons fièrement le Christ qui les anime et qui doit nous animer:

"Vive la J.E.C. et crions-le hautement;
En exhibant partout un sourire conquérant."

Léon L'Heureux.

GRAVELBOURG

Vendredi, 18 mars, eurent lieu dans la cathédrale de Gravelbourg les funérailles de Mme Anaïs Michaud, âgée de 56 ans, épouse de M. Elie Beaulieu de la paroisse. Depuis plusieurs années l'état de la défunte périclitait et quelques jours de maladie suffirent pour la faire succomber.

Dame de Sainte-Anne, une des premières présidentes de la Ligue Catholique Féminine, Mme Beaulieu fut une grande bienfaitrice de toutes les oeuvres locales: le Collège en particulier, le Jardin de l'Enfance, l'hôpital, le Précieux-Sang lui sont redevables de nombreuses faveurs. Aussi le personnel et les élèves de toutes les institutions se firent un devoir d'entourer d'un dernier hommage la dépouille de cette personne regrettée de tous, et de prier pour son âme.

Mgr Charest chanta le service, assisté de MM. les abbés Morin et Bérubé de l'évêché comme diacre et sous-diacre respectivement. Le choeur des séminaristes, et les chantres de la cathédrale exécutèrent le chant sous la direction de M. Longpré, directeur habituel au choeur de chant. Mlle Hermine Lemoine accompagnait à l'orgue.

Mme Anaïs Michaud laisse dans le deuil son mari, M. Elie Beaulieu, et son frère à Limoilou, P.Q., dont la famille Beaulieu a adopté les enfants Joseph et Jacqueline.

❖ ❖ ❖

Mgr Joseph Guy, o.m.i., revint de l'Est jeudi soir, juste à temps pour assister à la St-Patrice au Couvent des SS. de Jésus et Marie. Les élèves rendirent avec beaucoup de facilité et de naturel deux saynètes très piquantes d'intérêt et quelques chants appropriés à la fête du grand patron de nos corréligionnaires Irlandais.

❖ ❖ ❖

Le Révérend Père E. Lamontagne, o.m.i., provincial de la province oblate du Manitoba, est en visite au collège depuis mercredi dernier. Il fait bon de revoir notre ancien recteur du collège.

* * *

Le Père Léonard, économe au collège, passa quelques jours à l'hôpital la semaine dernière.

* * *

Il y a de l'eau à Gravelbourg, comme on n'en a vu depuis longtemps. Certains champs sont couverts en partie de véritables lacs. Au sud du village, en particulier, baignant la terre du collège et du couvent, se trouve une grande nappe d'eau recouvrant quelque cent acres et faisant disparaître la clôture par endroits. Le dégel s'est produit cependant assez lentement pour qu'il n'y ait aucun danger pour les ponts.

Les nôtres à l'honneur

Ecoliers de chez nous à l'honneur à Paris

PARIS.— Les écoliers canadiens qui participèrent au concours littéraire du *Comité catholique des Amitiés Françaises* ont été tout particulièrement à l'honneur au cours de la fête qui s'est déroulée à l'Institut catholique.

C'est sous la présidence du cardinal Baudrillart, membre de l'Académie française et recteur de l'Institut catholique de Paris, que s'est ouverte cette réunion à laquelle assistaient de nombreux prélats et religieux ainsi que des diplomates et le représentant du ministère des affaires étrangères. Avant la lecture des meilleures compositions et notamment de celles de Catherine Chiasson, Blaise Corrivault, Quentin Thomson et Thérèse Bérard, Mgr Beaupin fit l'historique des concours organisés par le *Comité catholique des amitiés françaises*.

"Par les concours, un précieux encouragement est donné à l'étude de notre langue et de notre littérature", a déclaré notamment Mgr Beaupin, "la jeunesse étrangère qui s'y livre est en même temps heureuse de l'intérêt porté à ses efforts et tout ce qui lui tient à coeur: le passé de son pays et sa propre culture. Et quand il s'agit de contrées comme le Canada, la Nouvelle-Angleterre, Haïti, où ce passé et cette culture sont authentiquement français, on devine la bienfaisance de telles initiatives pourrait-elle empêcher de si tristes sion du rayonnement spirituel de la France".

Rappelant la fondation des concours de 1930 à l'occasion d'un congrès de l'alliance des maisons d'éducation chrétienne et son extension à partir de 1931, Mgr Beaupin déclara: "En 1934 un fait nouveau vint donner au concours une extension spéciale au Canada et un peu plus tard aux Etats-Unis dans les régions peuplées par les Franco-Américains. C'est à cette époque en effet que le professeur de littérature française de l'Université Dalhousie à Halifax en Nouvelle-Ecosse, M. René Gautheron, s'appliqua à y intéresser la jeunesse acadienne. Celle de la province de Québec voulut à son tour y participer. En 1936, soixante établissements canadiens dont 35 de la province de Québec envoyèrent leurs travaux à Paris."

Mgr Roy invité à collabarer à la rédaction d'un dictionnaire des lettres françaises

Ce travail vient d'être entrepris par un groupe des meilleurs écrivains de France, sous la direction de S. E. Mgr Georges Grente, de l'Académie française. — C'est le seul canadien qui prendra part à cette oeuvre de la plus haute importance.

6 VOLUMES D'ENVIRON 1,000 PAGES.

QUEBEC.— Un groupe des meilleurs écrivains de France vient d'entreprendre, sous la direction de Son Excellence Mgr Georges Grente, de l'Académie française, la rédaction d'un dictionnaire des lettres françaises. Fait digne de mention et de nature à réjouir tous les Canadiens, c'est que le directeur de cet important projet vient d'inviter le recteur de l'université Laval, Mgr Camille Roy, P. A., V.G. à prêter son concours aux écrivains français pour ce travail. Mgr. Roy est le seul canadien invité à apporter sa collaboration à ce travail et il préparera pour le dictionnaire une série de monographies sur les écrivains canadiens.

Le directeur de ce travail, Mgr Grente, a été reçu dernièrement à l'Académie française. Il fut l'un des condisciples de Mgr Roy, à l'Institut catholique de Paris. Une étroite amitié n'a cessé d'exister entre les deux anciens élèves de l'Institut catholique. Il y a quelques années, lorsque Mgr Camille Roy fut invité à donner une série de cours en Sorbonne, Mgr Grente avait invité Mgr Roy à adresser la parole aux élèves du grand séminaire du Mans.

Le travail projeté comprendra six volumes d'environ 1000 pages chacun et il sera édité par la maison Beauchesne. Il sera rédigé sous forme de dictionnaire ou si l'on aime mieux, il comprendra une série de monographies de tous les écrivains qui ont fait honneur à l'esprit français. L'invitation faite à Mgr Roy est une preuve que les travaux des nôtres sont mieux connus et surtout plus appréciés en France.

Parmi les principaux collaborateurs, on relève les noms de plusieurs membres de l'Académie française, entre autres ceux d'André Bellessort, André Chaumeix, Paul Valéry, etc.

Concours scolaire sur un thème canadien

PARIS.— La grande association de "La Ligue Maritime et coloniale française" organise un concours scolaire sur un thème canadien.

Le concours consistera en une composition française de 150 lignes au maximum au cours de laquelle l'écolier devra montrer comment il se représente le Canada, ce qu'il connait de son histoire et des raisons qu'ont les Français de développer les liens économiques et spirituels avec le Dominion. Une autre épreuve de concours consistera à faire parler une carte "muette" du Canada qui sera fournie par la ligue. Le concurrent indiquera les fleuves, les lacs, les voies de communications, l'emplacement des principales villes, etc.

Le concours est doté de prix consistant des ouvrages sur le Canada et des médailles à l'effigie de Jacques Cartier et de Champlain. Le classement des concurrents et l'attribution des prix auront lieu pendant la seconde quinzaine de mai. Le concours est ouvert aux écoliers et élèves des lycées qui s'y feront inscrire par l'intermédiaire des délégués que la grande organisation qu'est la Ligue maritime et coloniale possède dans tous les établissements d'enseignement.

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

VEILLARDVILLE

Le chroniqueur de Veillardville semble suivre le rôle des ours, puisque les dernières nouvelles d'ici furent publiées au mois d'octobre passé. Voyant qu'il y a grand danger par ce silence prolongé que le le seul centre Franco-canadien entre Dauphin et Prince-Albert soit oublié par les autres, il est alors grand temps que nous fassions de nouveau notre apparition.

* * *

En janvier dernier, M. L. Veillard nous quittait pour Paris, afin d'y subir une opération très grave. Les dernières nouvelles nous annoncent qu'il est maintenant en bonne voie de guérison, mais que la période de convalescence sera très longue. Espérons qu'il nous reviendra avant longtemps totalement rétabli.

* * *

Après un voyage en Ontario, dernièrement, Mme L. Strasser décida de se rendre avec sa famille dans le péninsule de Niagara. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

M. et Mme Louis Alain sont récemment arrivés ici, ayant fait de la ferme de Mme L. Strasser leur nouvelle demeure.

* * *

TERRES A VENDRE

Veillardville est en partie un centre de célibataires. Quelques-uns d'entre eux semblent vouloir se rendre dans la province de Québec pour y demeurer d'une manière permanente, puisque, étant acoutumés à l'ouvrage dans les usines, ils nous disent qu'ils ne peuvent pas se faire à l'ouvrage de la culture. Allons-nous laisser ces bonnes terres tomber entre les mains des étrangers d'une autre race? Du tout, nous sommes certains que quelques-unes des bonnes familles de "chez-nous" qui se trouvent forcées de laisser le sud- asséché, trouveront quelque chose à leur goût ici.

Le terrain est adapté à la culture de la luzerne, et deviendra, sous peu, le rival des districts de White Fox et Nipawin.

Veillardville même est un petit village situé six milles à l'ouest de Hdusen Bay Junction, et comprend bureau de poste et deux magasins, et une salle paroissiale. Une chapelle sera construite durant le cours de l'été, et la mission sera desservie par les Prêtres de Sainte-Marie, de Hudson Bay Junction. A l'école du village on enseigne le français et le catéchisme.

Toutes communications concernant ces terrains à vendre peuvent être adressées au "Maitre de Poste", à Veillardville.

FERLAND

TEMPERATURE

Tout le monde se réjouit de revoir cette belle température printanière c. chacun trouve un plaisir tout nouveau à revenir aux longs et beaux jours de l'année.

N'oublions pas tout en jouissant de ce renouveau que Dieu nous donne chaque année, de le remercier de ses dons. Mettons son nom sur nos lèvres, et chantons l'hosanna et l'Alléluia de la reconnaissance et de l'amour. Ainsi, Dieu bénira les travaux que nous allons bientôt commencer.

* * *

RETOUR

Mme Joseph Herback, étant à l'hôpital de Moose Jaw depuis plus d'un long mois, est maintenant de retour à son foyer.

* * *

C'est après avoir passé de longues vacances chez son frère, que M. Elphège Morin retourna la semaine dernière chez ses parents, demeurant à St-Claude, Man.

* * *

VA-ET-VIENT

M. Alcime Bouvier de Meyronne était de séjour à Ferland ces jours passés, visitant ses parents MM. Louis Fournier, Ephrem Bouffard et Adrien Brisebois.

C'est à regret que nous apprenons l'état grave de Mme Cyrille Fauchoux. Nous espérons qu'avec la grâce de Dieu, les bons soins du médecin et de ses enfants, elle sera vite rétablie.

* * *

M. Ned. Bisson était de passage à Lafleche, la semaine dernière, visitant sa fillette, Edda, malade au pensionnat du Couvent.

CANTAL

BIBLIOTHEQUE

Notre paroisse compte avec orgueil une assez riche bibliothèque en bons volumes de toute sorte, grâce à la générosité de plusieurs paroissiens qui offrirent de très beaux volumes. Aussi M. l'abbé Lebeau, prêtre du diocèse de Québec, nous a été très sympathique en nous gratifiant de plusieurs livres de choix pour lesquels nous lui exprimons notre gratitude.

Mentionnons la grande suprise que nous fit M. l'abbé J.-O. Fortin, ptre, de la librairie de l'"Action Catholique" qui, connaissant la grande nécessité des temps actuels de propager les bonnes idées à travers le monde catholique, vint à notre aide en envoyant gratuitement plus de trois cents exemplaires de volumes brochures., brochurettes, etc. Notre paroisse possède actuellement plus de cinq cents volumes. M. le curé Ad. Fortin et ses paroissiens sont très heureux d'exprimer leur plus profonde gratitude et leurs plus sincères remerciements à tous les généreux bienfaiteurs qui ont coopéré si généreusement à nôtre oeuvre paroissiale.

* * *

MALADES

La grippe sous une forme ou avec des symptômes nouveaux s'est attaquée à quelques-uns de nos paroissiens; M. Eugène Lemieux, marchand; Dame Henry Emond et M. Edouard Fournier. Après quelques visites du médecin et de longues semaines de souffrance, tous paraissent sur le chemin de la santé. Sans cesse nos prières s'élèvent vers le Ciel pour un prompt rétablissement.

* * *

ECOLES

L'école de Cantal ouvrait ses portes le 1er mars sous la direction de Mlle Germaine Marchand de Forget, Sask. L'école St-Louis commençait ses cours réguliers quelques semaines auparavant; Mlle J. Dugas de St-Boniface en a pris la direction. L'école Chapelle a pour institutrice Mlle Thérèse Semay. Mlle A. Carignan de Kennedy continue d'enseigner à l'école Québec.

A ces quatres jeunes institutrices canadiennes-françaises nous souhaitons la bienvenue et succès dans leur noble apostolat.

ST-BRIEUX

Le soleil, comme partout ailleurs, a mis fin à nos prouesses "curlistiques", la glace étant trop "mouillée" pour continuer. La dernière séance organisée dimanche, au profit de certains visiteurs nous valut quelques paris d'antichambre et le résultat fut: Vainqueurs, Soeurs Saint Léon et Saint Constant, Déboutées, Soeurs Marie Berchmans et Saint Norbert. Nous nous reprendrons Eh! ma soeur?

* * *

Deux pleins wagons d'engrais chimiques ont été vendus aux fermiers, cette semaine, et d'autres arrivent. C'est dire que nos gens voient de plus en plus la nécessité des connaissances scientifiques dans la direction de leurs travaux.

* * *

Mme Vve Fau et M. Jos Creurer nous sont revenus de leur stage à l'hôpital se portant un peu mieux. Les dernières nouvelles reçues des autres patients sont très favorables.

* * *

Les paroissiens ont appris avec grand plaisir la nomination de Monseigneur Duprat, s'en réjouissent et chargent le chroniqueur d'exprimer à notre nouvel évêque leurs voeux les plus sincères pour une bonne et longue administration de notre diocèse ainsi qu'une visite officielle durant l'été.

SASKATOON

Paroisse des SS. Martyrs Canadiens

Une autre belle soirée paroissiale a marqué la dixième partie de Bridge et Whist à la belle salle du Club Canadien dimanche soir.

Sous l'experte direction de M. Arthur Couture les partenaires étaient attablés de bonne heure et l'on joua avec entrain pendant deux heures.

Immédiatement après les cartes un programme de musique et de chant retint l'attention de l'auditoire choisi qui se pressait autour des tables. Ce fut d'abord M. Emile Blackburn qui dérida l'assistance avec deux chansonnettes d'esprit et de sel gaulois. Mlle Marie Perron lui succéda au programme par une de ses belles légendes bretonnes qu'elles débite avec une perfection rare. Un tonnerre d'applaudissement salue l'annonce d'une chanson par notre sympathique M. Larochelle qui dût bisser pour contenter l'auditoire non encore satisfait. Berthe de la Gorgendière et Alex Copeland, son demi-frère, chantèrent un joli duo, accompagné par leur mère, Mme de la Gorgendière-Copeland au piano. Puis ce fut au tour de Mme David Rainville dans une gentille chanson, accompagnée au piano par Mlle Philipps. Enfin M. Larry Copeland termina le programme par deux chansons comiques du plus pur "Irish Wit".

Mme A. Couture et M. A.-L. Larochelle sont sortis avec les honneurs au Bridge tandis que Mme Denholm et M. Emile Balckburn se partageaient les gloires du Whist. Le prix de présence favorisa Mme Alphonse Saucier. Le comité mérite des félicitations pour le bon goût et la beauté des prix.

Le Comité de cette soirée, qui compte parmi les beaux succès de la saison, était composé de: Mesdames A.-L. Larochelle, Emile Blackburn, Alphonse Soucier, Mlle Marie Perron et M. Fred Fortin.

Le goûter délicieux, qui termina cette belle veillée, fut préparé par ces dames et servi par leurs maris qui se révélèrent garçons de table excellents et attentifs...

BELLEGARDE

Une charmante réunion de famille avait lieu le 10 mars, chez M. et Mme Prosper Sylvestre, à l'occasion du 69 ième anniversaire de naissance de M. Sylvestre. Pour la circonstance, tous leurs enfants et petits-enfants étaient réunis au logis familial, pour lui souhaiter bonne santé et longue vie.

* * *

Le mardi 8 mars, M. l'abbé A.-M. Ferland, curé de Storthoaks, était en visite au presbytère.

* * *

M. Jos. Gervais, gérant de la banque de Montréal à Sennetere, Qué., est venu pour quelques jours, visiter ses parents, M. et Mme Alfred Gervais.

* * *

M. et Mme Alphonse Sylvestre ont eu bien du souci pendant quelque jours, pour leur petit garçon, Lucien, âgé de 20 mois, qui était atteint de pneumonie. Aux dernières nouvelles, l'enfant prend un peu de mieux.

* * *

Le dimanche 27 mars, à la salle paroissiale, à 3 heures de l'après-midi, sera donnée une séance artistique et récréative par les élèves du couvent.

* * *

M. Emille Carbotte a été passer quelques jours à Winnipeg.

* * *

Le comité de recrutement des abonnements au Patriote marche assez bien et espère abonner 100 pour cent de nos familles.

* * *

A méditer pendant le carême: *Toute vie, offerte à Dieu, sauve quelque chose et tout sacrifice est une victoire!*

STORTHOAKS

Le comité de l'A.C.F.C. élu en février dernier, s'est réuni récemment afin de choisir les officiers pour l'année 1938. Furent nommés:

Président, Paul Pierret; Vice-président, Adélard Chicoine; Secrétaire: Octave Carrière; Directeurs: Mme Arthur Chicoine, MM. Honorius Millette, Albert Blérot, Jean Carrière, Lucien Paradis.

Ces membres ont commencé une campagne active en faveur du Patriote. Déjà plusieurs nouveaux abonements sont recueillis et nous espérons que bientôt notre journal pénétrera dans chaque foyer de cette paroisse.

Sévèrement atteinte par la maladie, Mme A. Stringer, institutrice à l'école St-Thomas, a passé quelque temps à l'hôpital à Antler.

Nous souhaitons que bientôt elle puisse revenir à son foyer et reprendre ses occupations.

Durant son absence, Mlle Marcella Boittiaux enseigne à l'école St-Thomas.

* * *

Bonhomme hiver semble nous avoir définitivement quittés. La neige est presque complètement disparue. Les chemins, quoique boueux, sont ouverts pour les autos. Donc le printemps s'annonce de bonne heure. Le seigle d'automne reverdit dans les champs. Plusieurs prétendent même avoir déjà découvert des sauterelles nouvellement écloses. Par exemple cette découverte n'est pas une cause d'allégresse car depuis quelques années nos fermiers ont appris à craindre ces bestioles.

CUT KNIFE

SOIREE

A l'occasion de la St-Patrice, les jeunes catholiques Coopérateurs ont représenté la comédie en deux actes, intitulée "Une paire d'idiots". Les acteurs, Mlles Isabelle Dion, Berniee Barsaloux, Bernice Pellerin, MM. Léo Beaudry, George Forest, R. Barsaloux, ont très bien rempli leur rôle respectif. L'auditoire, très nombreux, malgré les mauvais chemins, a beaucoup apprécié cette comédie si bien rendue. Durant l'entracte, M. le Constable W.-H. Kelly, de la Police Montée, chanteur émérite, accompagné au piano par Mlle Lucille Dion, a interprété d'une façon magistrale quelques chansons irlandaises.

* * *

MALADES

Mlle Béatrice Thibodeau a été appelée à Lestock, Sask., au chevet de son père, gravement malade.

* * *

M. M. McKeown et Olivier Loranger souffrent actuellement d'une pneumonie.

* * *

M. Alphonse Jeannotte a subi une sérieuse opération, vendredi dernier, à l'hôpital St-Paul, Saskatoon.

A tous ceux-là qui souffrent nous souhaitons courage et prompt rétablissement.

* * *

CERCLE D'ETUDES

Plus on avance vers la fin de la série de nos conférences d'étude, plus elles sont intéressantes. Mercredi dernier, MM. Langdon et Perkins, du Cartel du Blé ont beaucoup intéressé un auditoire assez nombreu; le premier, par des vues animées, le second par une magnifique conférence sur la vente et le marché du blé. La dernière conférence aura lieu le 30 mars prochain sur l'économie. M. F.-D. McKenzie parlera sur la théorie (de l'économie) et M. W. Manly sur la pratique (de l'économie.) Que l'on vienne nombreux pour cette dernière conférence.

WAUCHOPE

Mme A. Bernuy a été nommé Secrétaire de l'A.C.F.C. du cercle local, à une assemblée tenue dernièrement. Les autres officiers demeurent les mêmes que l'an dernier, avec comme président M. A. Pellerin.

* * *

Les prix à la partie de cartes de dimanche dernier ont été gagnés par Mme A. Bernuy et Sandy Januskewicz; M. Boitieaux avait donné ces prix. La corbeille sucrée, donnée par les religieuses a été gagnée par Alph. Rogg. Les élèves du Couvent étaient chargés de vendre les billets. Au programme de cette soirée figuraient les demoiselles Quesnelle, Francis Bernuy, Mlle A. Coleau et Mme L. Laval, M. Gervais et Mme A. Bernuy. Un dialogue: "L'amour et la cuisine", fut donné par Alex Rogg et Gérard Boutin; puis une saynète: "Les Deux Bonnes" fut interprétée par Mlles Evelyn Kenler, Ida Gaudet, M. Reine Pellerin, Cécile Landry et Thérèse Rogg Belle assistance et bon entrain...

* * *

De passage dans la semaine des quatre-temps, Mgr Bois, de Bellegarde et le Père Michel, de Forget.

* * *

Le couvent a fait l'acquisition d'une autre religieuse, arrivée dernièrement. Ce qui fait cinq religieuses, et près de 50 pensionnaires.

* * *

Bob Richardson et Lucien Laval sont allés dans l'Ontario, à Sudbury, en quête d'ouvrage.

* * *

De passage chez Albert Laval, MM. Elie Martel et Henri Perreault de Rocanville.

JACK FISH

MARIAGE

Le mois dernier, M. René Bru, fils de M. H. Bru, conduisait à l'autel Mlle Aurélie Arcand, fille de M. A. Arcand. Nous leur offrons nos voeux de bonheur.

* * *

BAPTEMES

A M. et Mme Th. St-Jean, un fils, Joseph-Allen. Parrain et marraine, M. et Mme Allen Manix.

* * *

A M. et Mme Damase Arcand, une fille, Marie, Claire, Raymonde. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gérard.

* * *

A M. et Mme Joseph Manix, une fille, Marie, Anna, Léna. Parrain, M. Jos. Nolin, marraine, Mlle Albertine Manix.

* * *

A M. et Mme Pierre L'Heureux, une fille, Marie, Anne, Jacqueline. Parrain, M. Robert L'Heureux, marraine, Mlle Mabel Laclare.

* * *

SEPULTURES

M. Chs. Delorme, décédé chez sa petite-fille, Mme Ls. Capelette; les funérailles ont eu lieu à Cochin.

* * *

M. Elie Nolin, âgé de 31 ans, fils de M. Augustin Nolin, décédé à Nord-Battleford; les funérailles ont eu lieu dans sa paroisse.

* * *

Anita, Gilbert, Pollard, fille de M. et Mme Léo Pollard, décédée à l'âge de 3 mois.

A ces familles en deuil, nous présentons nos vives sympathies.

* * *

DIVERS

M. A.-T. Manix et son fils Georges sont entrés comme patients au sanatorium de Prince-Albert.

* * *

La fille de M. Eug. Blanchette, Juliette, a eu le doigt coupé dans un moulin à viande.

Mme Moise L'Heureux a été assez souffrante depuis un mois.

* * *

Mme Maltais qui a passé un mois à l'hôpital est de retour à son foyer.

* * *

Mlle Germaine Baillargeon a fait profession chez les soeurs de la Providence à Montréal, elle porte en religion le nom de Soeur Laura-Bernadette; elle est partie pour une mission de l'Alberta.

* * *

Mme Ed. Gagné est allée revoir ses vieux parents dans la province de Québec, après une absence de 26 ans.

* * *

Mlle Noëlla L'Heureux est allée travailler chez une parente à Opasatika, Ont.

* * *

M. André Sansregret est allé retrouver Ph. Gagné dans les mines de l'Abitibi.

* * *

M. H. Berner nous est revenu de l'Abitibi après une absence de 4 mois, le climat de l'Est lui étant défavorable.

* * *

Le jeune Edmond Delisle, junioriste, a été gravement malade à l'hôpital d'Edmonton. Les dernières nouvelles nous apprennent qu'il se rétablit lentement.

* * *

M. Ph. Lortie vient résider au village.

* * *

Le Club du 10 de Carreau est à la veille de fermer ses portes; avis aux intéressés.



